



# PATRIMOINE

N° XIV

Bulletin de la Société Archéologique de Corseul

AVRIL 2000



*Statuettes en argile blanche signées du potier  
gallo-romain REXTUGENOS  
Corseul*

## SOMMAIRE

ACTION .....	2
VIE DU MUSEE .....	11
NOUVELLES BREVES.....	13
LE SANCTUAIRE DU HAUT-BECHEREL, RESTITUTION ARCHITECTURALE .....	20
par Vincenzo Mutarelli et Alain Provost	
DE CORSEUL A LAMBALLE.....	32
par Paul Henry	
CORIOSOLITES...A TABLE.....	47
par Jean-Pierre Bardel et Romuald Ferrette	
CORSEUL, MONTERFIL : LES VESTIGES DU DECOR MURAL.....	62
Par Claudine Allag	
LE TRAFIC MARITIME EN MANCHE AUX EPOQUES PRE-ROMAINE ET GALLO-ROMAINE.....	68
par Loïc Langouët	
BIBLIOGRAPHIE.....	83

## ACTION

L'Assemblée Générale 1999 de la Société Archéologique s'est déroulée le dimanche 6 septembre sous la présidence de M. Claudy Lebreton, président du Conseil Général des Côtes d'Armor et en présence d'une très nombreuse assistance.

Dès l'ouverture, la Présidente, Suzanne Guidon, donna la parole à M. Alain Jan qui accueillit les participants dans sa mairie. Il présenta les excuses de M. Le Goff, maire de Plancoët et président de la Communauté de Communes du Val d'Arguenon et de M. Louis Martin, maire de Quévert et président du Pays d'Accueil de Dinan.

A son tour la Présidente salua le Frère Louis Balanant « toujours fidèle à nos réunions, dont la présence entretient le souvenir du Frère Roland Ricordel, pionnier de l'archéologie coriosolite dès 1942 » et M. Loïc-René Vilbert, bibliothécaire de la Ville de Dinan dont il représentait le Maire, M. René Benoît. Elle annonça la venue en cours de matinée de M. Michel Rouzeau, sous-préfet de Dinan et de M. Jean Gaubert, député des Côtes d'Armor et vice-président du Conseil Général. Puis elle présenta les excuses de M. Stéphane Deschamps, le nouveau conservateur régional de l'Archéologie en mission en Arménie, de M. Charles Tanguy Le Roux conservateur général du Patrimoine, de M. Yves Menez conservateur du Patrimoine, de Mme Denise Delouche présidente de la Section « Art et Architecture » de l'Institut Culturel de Bretagne, en réunion à Carnac.

Selon la tradition, M. Alain Jan dressa un aperçu des activités de la municipalité sur le plan de l'Archéologie.

« Comme vous l'avez sans doute remarqué à votre arrivée, l'archéologie à Corseul a franchi une nouvelle étape avec la restauration et la mise en valeur des vestiges de Monterfil. Un budget prévisionnel de 2 millions cent mille francs a été voté pour 1999 et 2000. C'est important, et je veux profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier nos partenaires, c'est-à-dire, l'Etat, la Région, le Département et la Communauté des Communes du Val d'Arguenon qui nous aident largement à financer ces travaux. Ceux-ci devraient être terminés fin 2000.

J'espère, par ailleurs, que nous verrons bientôt le démarrage des travaux de mise en valeur du site du Temple de Mars.

Cette après-midi vous allez visiter l'exposition de la Roche Jagu. C'est une très belle exposition qui fait une large place à l'archéologie coriosolite. J'ai eu l'avantage de la visiter sous la conduite d'Yves Menez que je tiens à nouveau à remercier pour sa disponibilité et son chaleureux accueil.

Cette exposition, à l'évidence, a eu pour effet d'inciter les visiteurs à venir jusqu'à Corseul. Il y a donc eu là une incidence positive directe sur la fréquentation des sites et du Musée et le commerce local s'en est réjoui.

Nous aurons le bonheur de pouvoir recevoir la partie coriosolite de l'exposition dès mai 2000 et je m'en félicite.

Ainsi l'archéologie a encore de beaux jours, de belles années même, devant elle à Corseul. Au rythme et à la mesure des moyens que nous pouvons nous offrir, certes – et cela peut contrarier certaines ambitions – mais nous avons la volonté, là comme dans tous les domaines, d'avancer aussi vite et aussi loin que possible ».

Après avoir salué les conférenciers qui allaient se succéder pendant la matinée : MM. Alain Provost, Jean-Pierre Bardel, Armand Vinçotte, Loïc Langouët, la Présidente donna lecture du Rapport d'activités pour 1998-1999.

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je serai la plus concise possible, car nous inaugurons aujourd'hui une nouvelle formule avec l'excursion à l'exposition « Mémoire d'âme(s). 20 ans de recherches archéologiques en Côtes d'Armor ».

Après le déjeuner, un car de 48 personnes partira pour le château de la Roche Jagu. Il sera accompagné de quelques voitures particulières.

Nous avons, en effet, estimé qu'il était souhaitable de faciliter aux membres de la Société la visite de cette très belle exposition dans laquelle Corseul antique occupe une place de choix. Et c'est là, je pense la meilleure façon de remercier M. Claudy Lebreton qui a bien voulu nous consacrer sa matinée. En accord avec M. le Maire, nous avons tenu à étendre cette proposition aux habitants de Corseul intéressés par leur histoire.

Je tiens maintenant à vous informer de l'évolution des trois études lancées il y a deux ans.

La première concerne l'étude des céramiques sigillées, par M. Henri Fermin, directeur du Musée de Dinard, membre de la Société Archéologique. Leur exposition dans une nouvelle vitrine de notre musée, était prévue pour cette année. Nous avons dû surseoir à cet achat car une décision du Service Régional de l'Archéologie pourrait nous amener à apporter des modifications au Musée. Nous en saurons plus au printemps prochain.

La deuxième étude concerne le travail d'Olivier Guérin, également membre de la Société, sur Corseul antique. La rédaction et l'iconographie sont terminées mais avant d'en envisager l'édition nous attendons la sortie d'un « Guide sur les sites archéologiques de Corseul » qui sera publié par le Service Régional de l'Archéologie au début de l'an 2000. Nous voulons, en effet, éviter que certains passages ne fassent double emploi.

La troisième étude concerne la Stèle de Silicia Namgidde située dans l'église pour laquelle nous ne disposons au départ d'aucun document précis. Mais le « travail de fourmi » de M. Scozzaro, lui aussi membre de notre Société, commence à porter ses fruits et les éléments positifs apparaissent peu à peu. En mai, nous avons rencontré le Professeur Patrick Leroux, épigraphiste, qui s'est penché sur la plupart des inscriptions romaines d'Armorique, et il nous a fourni de précieux renseignements sur la possible datation de la stèle. De plus, M. Scozzaro a progressé dans l'étude du contexte archéologique par la classification des types de monuments funéraires et sur la structure de l'inscription en tenant compte d'une certaine évolution à partir du III<sup>ème</sup> siècle. La prochaine étape devrait concerner le sondage de la pierre par résonance magnétique.

Voici trois exemples qui montrent l'intérêt que portent certains membres de la Société pour des études menées dans des directions très différentes, mais qui, toutes les trois, tentent d'approfondir nos connaissances sur le Passé de Corseul.

#### Notre Musée

Cette année nous avons rencontré quelques difficultés pour assurer la permanence en Juillet-Août. Le problème a été réglé grâce à la présence bénévole de M. et Mme René Daudin et de M. Antoine Gauttier et de sa fille Marie que je tiens à remercier.

A partir du 15 juillet et, pour la première fois, une jeune étudiante en Licence d'art et d'archéologie à Rennes, Isabelle Mauricia, domiciliée à Corseul, membre de la Société Archéologique, a pris le relais. Elle nous a dit tout l'intérêt qu'elle avait ressenti à découvrir l'histoire ancienne de sa commune, ainsi qu'aux rencontres avec les visiteurs, souvent étrangers. Nous sommes certains qu'elle sera un bon « porte-parole » auprès des habitants de Corseul.

A propos des visites du musée je ne voudrais pas omettre d'évoquer les « mardis archéologiques » organisés à l'initiative d'Antoine Gauttier, secrétaire de la Société, et engagés avec le professeur « relais archéologie », M. Paul Henry, en accord avec l'Académie. L'année scolaire 98/99 nous a prouvé que ces visites étaient plus considérées comme des sorties de classe que comme des bases de travail sur une période historique ou préhistorique donnée. D'autre part, les visites d'associations sont développées et la demande des documentalistes de lycées et de collèges s'intensifie, nécessitant une étude, puis la réalisation de documents d'information nouveaux sur le site.

Je ne voudrais pas manquer de remercier deux membres de la Société : M. Robert Morez qui a effectué une traduction du dépliant sur le musée en...néerlandais. (Il y a, en effet, de plus en plus de touristes des Pays-Bas sur nos côtes).

..... et le Dr Yvette Le Bars qui a fait don au musée de la tête celtique repérée l'an dernier par notre amie Micheline Courouveau et identifiée par M. Jean-Yves Eveillard. Cette antique sculpture viendra prochainement enrichir une des vitrines consacrées à la civilisation celtique.

Quittons un instant la Bretagne en citant encore deux exemples de coopération : les contacts téléphoniques très agréables entretenus avec Mme Geneviève Sennequier, conservateur du Musée des Antiquités de Rouen, qui a reproduit notre fragment de verre à char dans son livre sorti en décembre dernier : « Les verres romains à scènes de spectacle trouvés en France »

..... et les rapports enrichissants avec M. Philippe Lainé de Villeneuve-sur-Lot qui étudie un temple gallo-romain semblable au nôtre et que nous avons mis en relation avec M. Alain Provost. Il nous a fait la surprise de venir spécialement de Villeneuve-sur-Lot à Corseul pour assister à notre Assemblée Générale et se rendre à la Roche Jagu découvrir la maquette en élévation du Temple du Haut Becherel.

..... je rappellerai également les liens d'amitié que nous entretenons depuis plusieurs années avec le Dr Melinda Kaba, historienne et archéologue de Budapest en Hongrie.

Tout ceci correspond à la mission fixée dans les Statuts de la Société Archéologique :

« sensibiliser le public à l'histoire du site et en assurer la promotion »

En avril nous avons fait paraître le n° XIII de notre bulletin « Patrimoine ». A cette occasion, aussi, nous avons bénéficié de la collaboration de membres de la Société. Je prendrai un exemple : celui de M. Michel Louessart de Caulnes qui, en rassemblant des renseignements et des plans de vestiges gallo-romains (villa et thermes) remontant aux années 1860, nous a fourni un texte qui a retenu l'attention d'un technicien de recherche du Service Régional de l'Archéologie. Celui-ci envisage un déplacement sur cette commune située à une vingtaine de kilomètres de Corseul. Ainsi l'article paru dans « Patrimoine » pourrait relancer l'intérêt sur Caulnes gallo-romain et peut-être même être à l'origine d'une nouvelle campagne de fouilles sur ce lieu situé sur la voie romaine Corseul-La-Roche Bernard (Duretie).

Ainsi « Patrimoine » devient peu à peu :

- un vecteur d'information : il est diffusé à 200 exemplaires.

- Un élément de mémoire : il est adressé à plusieurs bibliothèques, notamment à Corseul, Dinan, Rennes, Tours...A la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque de l'Institut d'Art et d'Archéologie à Paris.

Ce modeste bulletin est également – et ce n'est pas le moindre intérêt – un lien entre le Conseil d'Administration et les membres de la Société qui, de leurs propres initiatives, émettent des suggestions, proposent des articles ou des idées d'articles, suggèrent des orientations à donner à nos futures activités.

Pour ma part, j'attache une grande importance à ces relations amicales qui prouvent que l'information montante et descendante fonctionne bien.

Et puisque la collaboration a été le thème principal de ce Rapport d'activités 98/99, je conclurai en vous disant qu'elle est pour nous un précieux encouragement et qu'elle prouve la vitalité de notre Société Archéologique.

Je vous remercie de votre attention ».

Le trésorier, Maurice de Bure, présente ensuite le Bilan Financier.

Soumis aux votes, ces deux bilans furent adoptés à l'unanimité ainsi que le renouvellement des mandats du tiers sortant : Yvonne Huet, Michel Villalon, Maurice de Bure.

Ces formalités terminées, la Présidente donna la parole au premier conférencier.

Après les exposés de MM. Jean-Pierre Bardel et Armand Vincotte, M. Michel Rouzeau, sous-préfet de Dinan, arrivé en compagnie de M. Jean Gaubert, souligna l'importance de l'année 1999, qui a vu la réalisation de la très belle exposition du château de la Roche Jagu et rappela la place de Corseul « un des sites majeurs du département ».

« Nous sommes à la croisée des chemins dans l'histoire de l'archéologie de Corseul et de votre Association, je dirai même, de votre Société Savante. En effet nous arrivons à la fin d'un Contrat de Plan qui a permis de grandes réalisations sur les deux sites du Haut Bécherel et de Monterfil. Et peut-être qu'un jour des fouilles se dérouleront sur d'autres sites....Une nouvelle période s'ouvre. Il va convenir maintenant de réfléchir sur le contenu « éventuel » du nouveau Contrat de Plan. Je participerai après-demain à la réunion de « préprogrammation » des crédits des Monuments Historiques et de l'Archéologie pour le département des Côtes d'Armor, sous l'autorité de M. le Préfet. Corseul est le site le plus important du département. Je crois qu'en ce qui concerne la restauration et l'utilisation de la ferme du Haut-Bécherel les choses

paraissent bien engagées. J'ai appris, avant la réunion, que certaines études essentielles, dont nous avons parlé ensemble, étaient actuellement achevées et j'en félicite les organisateurs. En quelques mots, je dirai que l'Etat avec les collectivités locales continue à vous accompagner dans vos projets, aux conditions qui ont été déjà définies au cours de réunions que nous avons tenues ensemble. Nous allons entrer dans le 12<sup>ème</sup> Plan : le développement touristique et économique du Pays de Dinan doit aussi y trouver sa place, bien entendu, au-delà des recherches qui sont très importantes, pour la valorisation des sites.

Excusez-moi pour cette trop courte visite, mais je dois me rendre maintenant à une autre manifestation. Je vous dis tous mes encouragements pour l'Assemblée d'aujourd'hui et pour celles qui suivront ainsi que pour la mise en valeur de vos sites archéologiques ».

Après un court entracte, la parole fut donnée à M. Loïc Langouët pour une conférence sur le trafic trans-Manche à l'époque préromaine et romaine.

En fin de matinée, M. Claudy Lebreton, président du Conseil Général des Côtes d'Armor s'adressa à l'assistance en ces termes :

Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs,

« C'est avec une certaine émotion que je me trouve ce matin parmi vous à Corseul, répondant pour la première fois à l'invitation de votre Présidente que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors de l'inauguration de l'exposition organisée pour cette année 1999 et pour l'année 2000 à la Roche Jagu. En effet, si Corseul avait poursuivi son développement, il est fort à parier qu'aujourd'hui le siège du Conseil Général serait à Corseul.. et non à St Briec.. Mais l'histoire s'est écrite autrement : les hommes et les femmes, à travers les années, ont voulu façonner notre territoire et l'organiser de manière différente. Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui Corseul est manifestement l'un des plus hauts lieux archéologiques de Bretagne et doit, incontestablement être considéré comme le plus haut lieu archéologique du département des Côtes d'Armor.

J'ai apprécié, comme vous, ce matin, les exposés magistraux de M. Jean-Pierre Bardel, de M. Armand Vincotte, de M. Alain Provost. J'ai écouté avec beaucoup d'attention la conférence du Professeur Loïc Langouët. Il régnait dans la salle un grand silence. Nous buvions ses paroles, et – je le dis avec une grande sincérité – j'y ai porté beaucoup d'intérêt. Pourquoi ? Essayons de faire le lien entre ce qui s'est passé il y a de très nombreuses années et ce qui se passe aujourd'hui. Avec nos économistes et

nos hommes politiques, nous avons l'impression de redécouvrir le monde, de réinventer les choses. On peine à faire l'Euro alors qu'en ces temps anciens une monnaie commune circulait sans difficulté entre la Bretagne insulaire et la Bretagne d'aujourd'hui.

Lorsque l'on cherche à appliquer les lois qui viennent d'être votées sur la notion de « pays », on comprend mieux que le Pays dinannais soit tout naturellement tourné vers St Malo plutôt que vers St Brieuc ou Rennes – car historiquement – et vous l'avez rappelé – des liens se sont tissés à travers les années et à travers les générations et ces liens perdurent sur le plan économique, sur le plan social et culturel.

Et parce que notre pays s'est construit ainsi, on retrouve depuis 2 siècles une excessive centralisation d'une France tournée vers Paris et la région parisienne, une construction européenne tournée sur le cœur de l'Europe. On bâtit un certain nombre de théories d'aménagement du territoire en voulant brancher très rapidement la Bretagne sur le cœur de l'Europe, sur le centre de l'activité économique, sur les régions où sont concentrés les hommes et les capitales.

Et pourtant, historiquement, - et ici je reprends vos termes – des liens économiques et culturels existaient à travers la Manche.

Je sais qu'aujourd'hui des hommes et des femmes, en responsabilité, rêvent des rapports entre le cœur de l'Europe et nos régions périphériques, mais aussi de l'organisation de liens économiques et sociaux entre nos régions périphériques elles-mêmes.

L'Histoire, nos sociétés, les hommes, se sont parfois tourné le dos. Entre les Anglais de Grande-Bretagne et les Bretons de la Bretagne les relations n'ont pas toujours été des plus amicales, des plus cordiales. Mais aujourd'hui nous voyons qu'il y a une nécessité à tisser de nouvelles relations de part et d'autre de la Manche.

Au niveau de l'Europe on l'a compris à travers des programmes tels que « Interég » qui permet des rapports économiques entre les régions frontalières. Je dois dire que dans la Bretagne du Nord : le Finistère, les Côtes d'Armor avec la Cornouaille anglaise, nous sommes au démarrage de rapprochements, entre les habitants des deux côtés de la Manche, entre nos deux régions fortes de traditions et d'identités, fortes aussi sur le plan économique...

C'est ce que nous avons voulu montrer à travers l'exposition qui se tient à la Roche Jagu : faire connaître aux Costarmoricains leur histoire et à travers celle-ci

apporter la preuve que l'Archéologie – dont vous êtes tous des passionnés – est incontestablement une science moderne qui permet à notre société de comprendre le Présent dans lequel elle vit et de mieux préparer l'Avenir ».

L'Assemblée se termina à l'heure convenue pour un déjeuner pris au restaurant « Val de Gravel » avant le départ du car qui allait conduire une cinquantaine de personnes à l'exposition de la Roche Jagu.

Sur place M. Alain Provost, responsable des fouilles du temple du Haut-Bécherel pendant 3 campagnes de fouilles successives, présenta les différentes salles de l'exposition et commenta, à la grande satisfaction de tous, les deux maquettes de 2m sur 2m du quartier artisanal de Monterfil et du « Temple de Mars », deux pièces maîtresses de l'exposition, qui témoignaient de l'importance de Corseul antique (Fanum Martis) durant les trois premiers siècles de notre ère.

\* \*  
\*

## VIE DU MUSEE

### PARUTIONS

- dans le « Journal du Siècle » de Ouest-France, daté du 1<sup>er</sup> janvier 2000, à la rubrique « Corseul », quelques lignes sont consacrées aux vestiges classés « Monuments Historiques » et au Musée.
- dans le Guide Bretagne de la collection « Le Guide Vert » des Editions du Voyage Michelin.
- dans la 8<sup>ème</sup> mise à jour du répertoire de « ICONOS » (banque de données) édité par La Documentation Française. Un certain nombre de clichés appartenant à la Société Archéologique, notamment des photos d'objets exposés au Musée, figurent au nombre des 1.500 sources accessibles au public.
- dans l'ouvrage « les Mystères de Condate » (Rennes), édité par le Musée de Bretagne, qui étudie et reproduit les figurines à gaine gallo-romaines en terre cuite blanche (ou fragments) présentées au Musée.

### REMERCIEMENTS

- à deux membres de la Société : Robert Morez qui nous a procuré le texte en néerlandais du dépliant-guide du Musée.
- et à Sylvain Botrel qui a réalisé la traduction en breton.

Les visiteurs disposent donc désormais des textes en français, anglais, allemand, néerlandais et breton. A quand la traduction en italien ?

**TRAVAUX UNIVERSITAIRES**

Pour la rédaction de son mémoire de maîtrise présenté en 1999 à la Faculté des Lettres de Rennes, Solenn Le Forestier a étudié les graffitis sur céramique et métal exposés au Musée. Cette année, pour son mémoire de D.E.A. qui porte sur « Les amphores de Rennes et de Corseul aux I et II<sup>ème</sup> siècles après J.C. », elle reviendra examiner les fragments d'amphores en notre possession.

**DE PRECIEUX RENSEIGNEMENTS**

Lors du Séminaire organisé les 1 – 2 octobre 1999 au Musée de Bretagne, à Rennes par l'Association Française Pour la Peinture Murale Antique, le Professeur Loïc Langouët a présenté une communication intitulée « les plaques décorées de schiste en Bretagne ». Il a notamment fourni des explications fort intéressantes sur les plaques exposées au Musée dans la vitrine consacrée aux thermes des Sables d'Or réalisée par Micheline Courouleau. Cette étude permet de reconstituer à partir de fragments, avec des moyens graphiques, un classement typologique basé sur la découverte de cinquante plaques en Armorique.

**CORSEUL ANTIQUE... SUR INTERNET**

Des professeurs du Lycée de St Brieuc – qui avaient participé aux « Mardis Archéologiques » organisés par Antoine Gauttier en liaison avec l'Académie et le professeur « Relais Archéologie » Paul Henry – ont estimé qu'il serait intéressant d'entrer sur Internet le passé de Corseul antique et la vie quotidienne qui s'y déroulait aux époques celtique et gallo romaine. Nous joindrons prochainement ces professeurs pour apporter quelques précisions, mais nous tenons à les féliciter dès maintenant de leur heureuse initiative.

**NOS ANCETRES LES GAULOIS**

Sous ce titre Mme Renée Grimaud prépare un ouvrage illustré qui s'intégrera à la collection « Mémoires » des Editions Ouest France. Elle recherche des documents sur la période protohistorique (du Ve siècle au I<sup>er</sup> siècle avant J.C.). Nous lui fournirons les clichés des objets de cette époque exposés au Musée. (Urnes funéraires, trépied, bracelet...).

**NOUVELLES BREVES****PARUTIONS**

Plusieurs références aux articles parus dans notre bulletin « Patrimoine » et à leurs auteurs figurent dans :

- Le Bilan scientifique régional pour 1997, élaboré par le Service Régional de l'Archéologie (Rennes).
- Le Bulletin bibliographique d'Archéologie urbaine 1997 et l'Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1998, deux documents publiés par le Centre National d'Archéologie urbaine (Tours)
- Sous le titre : « Merveilles Archéologiques des Côtes d'Armor », dossier coordonné par Monsieur Yves Menez, conservateur au Service Régional de l'Archéologie, la revue « Archéologia » de février 2000 a consacré une place importante à la Ferme gauloise de Plouer-sur-Rance, au Quartier commercial de Monterfil et au Sanctuaire du Haut-Bécherel à Corseul, à l'Aqueduc de Carhaix et au Château du Guildo.

**LES SITES ARCHEOLOGIQUES**

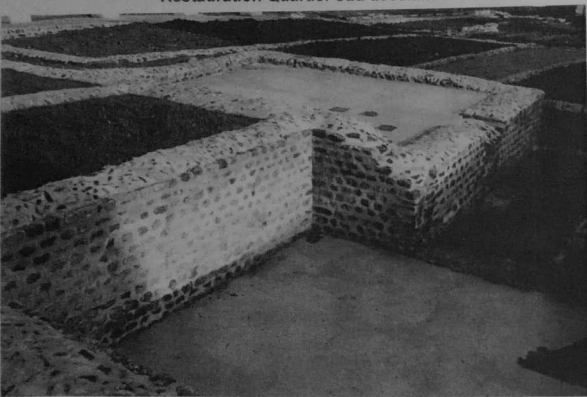
Longtemps espérés, les panneaux de signalisation des divers sites archéologiques (Champ Mulon, Haut-Becherel, Monterfil, Montafilan) et du Musée, ont été mis en place par les soins de la Communauté de Communes du Val d'Arguenon. Les pupitres d'information sont en cours d'installation et seront prêts pour le début de la saison estivale.

Par ailleurs, ainsi que M. Le Maire l'avait annoncé lors de l'Assemblée Générale du 5 septembre dernier, les travaux de restauration, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Commune, avancent sur le site de Monterfil et devraient être terminés fin 2000. La mise en valeur qui comprend : éclairage, plantations, engazonnement, est effectuée en parallèle avec la restauration des vestiges. Des photos prises par Jean-Pierre Bardel donnent une idée de cette opération.

Quant au Temple du Haut-Becherel, les travaux d'aménagement et de mise en valeur sont programmés et devraient commencer début 2001.

14

Monterfil II. Quartier antique  
Restauration Quartier sud décembre 1999

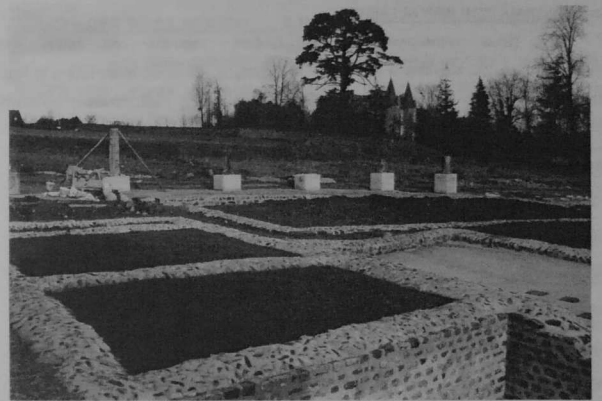


Restauration coté sud du quartier. Maison avec cave et salle à hypocauste



Restauration coté sud du quartier. Succession des domus consolidées.

15



Restauration coté sud du quartier. Au premier plan domus avec cave et salle à hypocauste. Au second plan la basilique avec son portique bordant la voie



Restauration coté sud du quartier. Installation du puits dans la cour de la domus à la cave et à la salle à hypocauste

**UNE INFORMATION IMPORTANTE**

Nous remercions Olivier Guérin, membre de notre Conseil d'Administration, qui travaille à la DRAC de Bretagne, de nous avoir fourni la liste des vestiges gallo-romains de Corseul classés « Monuments Historiques » ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire :

Inscrits Monuments Historiques :

- Site gallo-romain de Monterfil
- Château de Montafilan

Classés Monuments Historiques :

- Stèle de Silicia Namgidde
- Vestiges archéologiques gallo-romains du Clos-Mulon
- Site gallo romain du Haut-Bécherel : Temple de Mars

**PRESENCE**

aux « Rencontres du Tourisme en Côtes d'Armor »

La 7<sup>ème</sup> édition des « Rencontres du Tourisme en Côtes d'Armor » s'est déroulée à Quintin le 30 mars 2000. Cette journée permet aux professionnels du tourisme d'accueillir les hôteliers, les exploitants de terrains de camping, les autocaristes, les propriétaires de meublés ou de gîtes. Environ 250 visiteurs ont parcouru la salle des fêtes de Quintin où plus de 60 exposants avaient dressé leur stand.

Pour la première fois, la Société Archéologique de Corseul-la-Romaine avait décidé de s'inscrire comme exposant. Son stand tenu par René et Colette Daudin était situé à côté de celui du château de la Roche Jagu et en face du stand du musée Mathurin Méheut. Il a reçu de nombreux propriétaires de gîtes et des personnes intéressées par l'archéologie et le tourisme.

Cette journée a permis à la Société Archéologique de Corseul-la-Romaine de nouer des contacts et de mieux comprendre le mécanisme de circulation des informations touristiques.

**TOUTES CES VOIES MENENT..... A CORSEUL**

Les voies gallo-romaines qui, dans le Pays de Dinan, convergent, pour la plupart, vers Corseul, ont environ 2000 ans. C'est donc leur anniversaire. M. Louis Martin, maire de Quevert et président du Pays Touristique de Dinan a pris l'initiative de le célébrer à sa façon, car les voies, avec celles qui les ont précédées et suivies, ont modelé et structuré le patrimoine rural.

Le projet retenu a deux ambitions :

- Retrouver, là où cela est possible, le tracé de ces voies.
- Redécouvrir, à partir d'elles, comment s'est façonné et structuré notre Patrimoine.

Des équipes sont au travail sur chacune de ces voies. Il s'agit moins d'un travail scientifique de spécialiste que d'une opération de sensibilisation au patrimoine de notre Pays. Une marche convergente vers Corseul est prévue sur chacune des voies, cette année, à une date qui reste à fixer. Les personnes intéressées pour participer à l'opération et les spécialistes décidés à nous guider dans nos choix seront les bienvenus dans les groupes.

**A NOTER « SUR VOS TABLETTES »**

- L'exposition « Rennes et le Pays de Rennes dans l'Antiquité » organisée au Musée de Bretagne à Rennes sous l'autorité du Conservateur M. Jean-Yves Veillard. (du 12 avril 00 au 14 août 00 Tél : 02.99.28.86.94.)
- L'exposition à la Salle Mulon, à Corseul, à partir de mai 2000, des deux maquettes (2 m X 2 m) de la réserve archéologique de Monterfil et du Temple de Mars ainsi que des éléments muséographiques qui les accompagnaient lors de l'exposition de la Roche Jagu. Rens : 02.96.27.90.17. Le musée de la Société Archéologique sera ouvert aux mêmes heures.

Une date à retenir dès maintenant :

L'Assemblée Générale de la Société Archéologique  
aura lieu (sauf imprévu)  
le dimanche 10 septembre 2000

**Pour répondre à plusieurs demandes nous avons résumé  
les principales réalisations de la Société Archéologique :**

- Contacts entre le Dr Robert Guidon et le Frère Roland Ricordel (années 1950 environ).
- Sensibilisation des Professeurs de l'Université de Rennes et des personnalités politiques locales (Président René Pleven, députés, sénateurs) à l'intérêt historique du site antique de Corseul.
- Création de la Société Archéologique (1957) (Premier Bureau : Président : Dr Robert Guidon Membres : MM. Ernest Villalon, Emile Botrel, Pierre Guérin, Francis Dorléans)
- Création du Jardin des Antiques (dans les années 1956-1959)
- Retour à Corseul de la « Colonne de Jupiter » (1957)
- Première fouilles officielles : le Clos Mulon (1965-1971)
- Accueil d'expositions itinérantes « L'Age du Bronze », « Les Mégalithes »...
- Création du Musée de la Société Archéologique (1977-1978)
- Réalisation de l'exposition itinérante « S.O.S. Patrimoine » (1984)
- Parution régulière du bulletin « Patrimoine » (1<sup>er</sup> numéro en 1987)
- Editions de brochures, recueils de diapositives, cartes postales, dépliants etc...
- Colloques thématiques lors des Assemblées Générales
- Relations culturelles au niveau régional, national et européen
- Parutions dans les guides touristiques
- Lors des « mardis archéologiques » accueil et organisation des visites des sites archéologiques dans le cadre scolaire en coopération avec l'Académie et le professeur « relais archéologie »
- Visites commentées des sites et du Musée

Nous sommes heureux d'accueillir dans nos pages, en respectant l'ordre de parution de leurs textes : MM. Alain Provost, Vincenzo Mutarelli, Paul Henry, Jean-Pierre Bardel, Romuald Ferrette, Mme Claudine Allag, M. Loïc Langouët.

## CORSEUL

### LE SANCTUAIRE DU HAUT-BECHEREL, RESTITUTION ARCHITECTURALE

#### 1. DESCRIPTION DU SITE

Le Temple du Haut-Bécherel est édifié à la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. sur une colline, à 1700 m de la ville de Corseul, capitale de la *civitas* des Coriosolites. Il était visible de tous les environs, du forum de la cité et de la principale voie d'accès à la ville depuis l'est, à plusieurs kilomètres. Une telle position dominante indique l'importance que l'on pouvait attacher au bâtiment dans le contexte général des constructions du I<sup>er</sup> siècle, à visée de propagande et d'intégration des populations au sein de l'Empire romain. Cet argument semble confirmé par la dénomination de *Fanum Martis* identifiée au temple et, vraisemblablement à l'ensemble de l'agglomération, d'après la *Table de Peutinger*. Les ruines de la *cella* du temple dominent encore, sur une hauteur de 10 m, l'ensemble du paysage.

Le monument s'inscrit dans un rectangle de 108 m par 98 m. L'aire sacrée (*area sacra*), d'une superficie d'environ 5000 m<sup>2</sup>, est entièrement ceinte sur ses quatre côtés : un *porticus triplex* la borde au nord, à l'ouest et au sud, tandis qu'un mur aveugle clôture le quadrilatère à l'est.

Cette structure à *porticus triplex* dérive des modèles d'origine grecque élaborés à l'époque classique, en particulier en Ionie, dans l'urbanisme novateur des grands centres urbains. Adoptée à Rome à partir du II<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., à la suite des triomphes militaires en Grèce et en Orient, elle est souvent conçue comme un instrument de propagande politique visant à signifier au peuple la supériorité de son commanditaire. Les structures à portique deviennent alors la composante essentielle de tous les grands programmes de construction de monuments publics : forum, temples, sanctuaires, édifices commerciaux.

A la fin de l'expansionnisme préventif de l'époque républicaine, on assiste à une transformation des provinces occidentales, due aux changements économiques et sociaux et surtout à la volonté des *Princeps* d'intégrer les populations locales au système romain par une réorganisation administrative et politique. L'introduction des règles de l'urbanisme romain et les grands programmes de construction publique sont alors utilisés comme instruments de persuasion et de propagande. La ville de Corseul et le sanctuaire du Haut-Bécherel à *porticus triplex* sont un témoignage archéologique exemplaire pour la compréhension de ces événements historiques et sociaux.

La pente naturelle du versant où est implanté le sanctuaire a été utilisée par l'architecte concepteur pour accroître l'effet scénographique du complexe monumental. En effet, le portique frontal, auquel est accolé le *fanum*, s'élève à l'ouest, au point le plus élevé du site. Perpendiculairement à celui-ci, les portiques latéraux, situés au nord et au sud, se déroulent dans le sens de la pente. Le mur aveugle ferme à l'est le monument, au point le plus bas, 4 m au-dessous du niveau de la *cella*.

En l'occurrence, ce choix scénographique qui met l'accent sur la position symbolique dominante du cœur du temple a permis de faire l'économie des travaux préparatoires de terrassement, dont les planificateurs et les architectes romains n'étaient habituellement pas avares dans les projets de construction de cette importance comme en témoigne le sanctuaire de La Forêt à Allonnes, près du Mans.

Le temple proprement dit est un *fanum* à *cella* octogonale et galerie périphérique implanté en position centrale en arrière du portique frontal. On y accède depuis l'*area sacra* par un *pronaos* monumental. Deux chapelles absidiales de plan rectangulaire s'ouvrent sur le fond du portique, de part et d'autre du *fanum*.

Au milieu des portiques latéraux, est accolée une abside en hémicycle voûtée en cul-de-four. En fin, à l'extrémité de ces portiques, au point le plus bas du dénivelé, sont situés deux grands vestibules qui déterminent les points d'accès principaux au monument.

Les sols du *fanum*, du portique frontal, et les chapelles accolées sont au même niveau. En revanche, ceux des portiques latéraux sont situés plus bas, de 0,65m, sans toutefois présenter de différences notables. La couche de remblai qui les fonde a été réalisée de manière à n'exercer qu'une faible poussée latérale sur les murs, en dépit de son épaisseur qui peut atteindre 3,50 m à l'intérieur des dispositifs d'accès. Le

*pavimentum* de tous ces sols réalisé en béton classique, sans recherche décorative particulière, est révélateur des choix économiques du projet architectural.

L'*area sacra*, qui présente un aspect irrégulier très pentu, vide de toute construction et dépourvue de toute matérialisation d'un quelconque axe de circulation, est donc entourée sur trois côtés par un *podium* auquel on ne peut accéder que par les escaliers du *pronaos* de la *cella* ou par ceux des deux édifices d'entrée.

Les maçonneries sont homogènes et parfaitement régulières. Les parements se composent d'un petit appareil de moellons quadrangulaires (*opus vittatum*), taillés sur place dans du granit extrait à Languédias, au sud de Dinan.

## 2. INTERPRÉTATION

Les fouilles et l'étude du Temple du Haut-Bécherel peuvent être considérées comme une réussite exemplaire de collaboration scientifique entre les différentes compétences archéologiques.

Les fouilles proprement dites et la lecture des structures en élévation ont été menées parallèlement, de manière à éviter toute perte d'information essentielle pour l'interprétation et la compréhension de la composition spatiale de l'édifice.

La méthodologie de recherche a été adaptée à l'interprétation des vestiges, dès leur découverte, tant du point de vue stratigraphique que du point de vue purement formel. Chaque structure particulière a pu ainsi être comprise en fonction de sa position dans l'ensemble du complexe et chaque hypothèse élaborée a fait l'objet d'une vérification immédiate grâce à une fouille précise et ciblée.

La complexité même du monument, due à ses grandes dimensions, a suscité une série de découvertes concernant les techniques de construction, jusqu'au point de permettre d'identifier le fil conducteur de la conception du chantier.

Le repérage des bases topographiques a été particulièrement décisif. Placées aux extrémités du complexe, vraisemblablement à l'aide d'instruments de précision (*groma*, *chorobate*), celles-ci ont été conçues comme des éléments séparés des murs eux-mêmes, auxquels elles ont été intégrées par la suite. Réalisées avec les mêmes techniques de construction et les mêmes matériaux, ces bases étaient difficilement reconnaissables dans la stratigraphie des murs. Savamment insérées aux points d'intersection des branches du portique, elles fixaient au sol le plan d'ensemble et les proportions générales de l'édifice, avant toute réalisation effective.

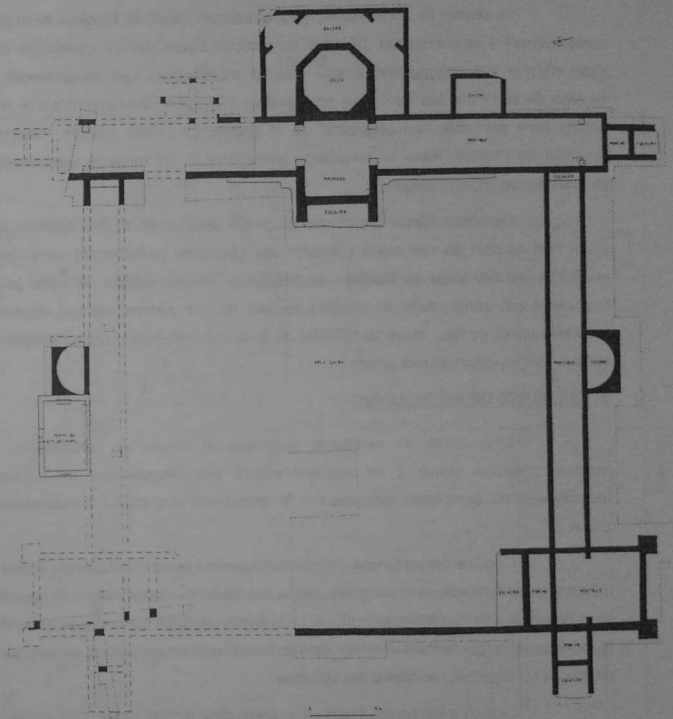
Ces bornes topographiques se présentaient donc comme un système de référence stable dans le temps. Elles permettaient de diviser le chantier en vastes secteurs de construction fixés par de simples opérations d'alignement, sans risque d'erreur. Une seule campagne topographique préalable aura sans doute été nécessaire pour la mise en place de la globalité du chantier.

Ces constatations, jointes à une analyse soignée des interruptions et des reprises des murs ainsi que des matériaux employés, permettent d'accéder à une compréhension de la philosophie et de la finalité du projet.

L'édifice a été construit en deux tranches successives, non pour des motifs d'organisation du chantier mais pour des raisons purement économiques, liées à l'activité religieuse du centre et à sa rentabilité financière : l'imposant sanctuaire a crû au rythme des dons offerts par les croyants (*pecunia fanatica*). Il était impératif d'établir un plan défini rigoureusement par des repères topographiques constitués par des bornes maçonnées, établis sur des fondations stables, puisqu'il était impossible au début du chantier d'évaluer la durée de construction du monument, directement tributaire de la perception des fonds qui devaient le financer. L'implication morale et religieuse de la population dans l'élaboration et la réalisation du projet n'est donc pas un facteur à négliger.

Cette progression par étapes, initialement prévue dans le programme de construction du monument, suppose l'existence d'une étude préliminaire attentive de la société locale. L'ensemble du projet et de sa conception peut être considéré comme un choix politique et social des autorités, déterminé par le besoin d'intégrer les populations locales au système impérial romain.

Au cours de la première campagne, est intervenue la construction du cœur du temple : le *fanum* à *pronaos* et la branche nord du portique frontal. Le complexe ainsi constitué, composé d'un tiers environ des structures prévues, pouvait déjà être utilisé en l'état. Cette analyse a été confirmée par la découverte d'éléments décoratifs provenant de la partie inférieure des murs de la *cella* : on identifie une première phase constituée d'un enduit de faible épaisseur, de couleur rouge, réalisé de façon précaire dans l'attente de l'achèvement du monument.



Plan du sanctuaire gallo-romain du Haut-Becherel à Corseul à l'issue des fouilles de 1998

Le terrain de construction, soigneusement choisi en fonction de la pente, conformément à la conception théâtrale du *porticus triplex*, qui se développe autour d'aire sacrée, n'a volontairement subi aucune modification. Les maçonneries sont fondées de sorte que les structures en élévation s'appuient directement sur le terrain naturel sans perturber la topographie de la colline. La même volonté s'exprime à l'intérieur de l'édifice, dans la vaste *area sacra* dont le sol respecte parfaitement le mouvement du terrain d'origine.

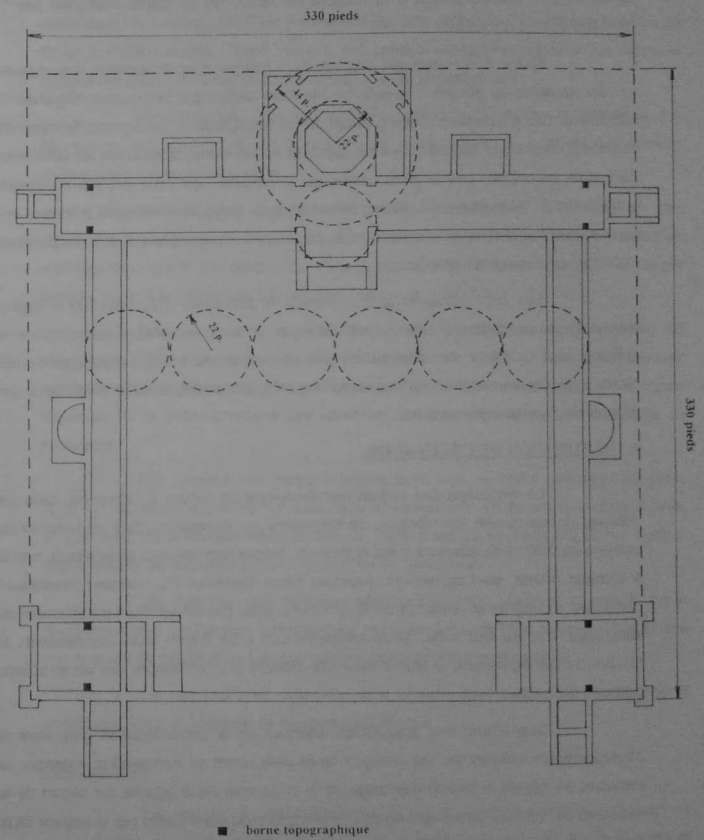
Les deux lignes directrices du projet peuvent donc être définies ainsi : d'une part, le plan du sanctuaire présente une géométrie parfaitement symétrique et axiale en accord avec la tradition architecturale étrusco-italique ; d'autre part, le monument est conçu dans le complet respect du site naturel, ce qui signerait le caractère sacré du lieu, locus traditionnel de la culture religieuse locale nonobstant la construction *ex-nihilo* du monument.

### 3. ELEMENTS DE METROLOGIE

L'hypothèse de restitution graphique et l'étude de l'architecture sont rendues possibles grâce à un examen attentif des maçonneries et à l'analyse métrologique du complexe, conduisant à la découverte des règles conceptuelles du projet.

L'édifice présente une grande homogénéité de construction qui traduit une même pensée conceptuelle : un projet unique qui trouve son origine dans la *cogitatio* et dans l'*inventatio* de l'architecture antique. Le système est basé sur une géométrie et des rapports simples, permettant de gérer sans inconvénients les problèmes de statique des structures et l'équilibre modulaire des volumes.

Le plan a été conçu à partir d'un carré idéal de 330 pieds (97,7 m) de côté, conformément au principe des *figurae universae* de Vitruve. Les proportions des volumes et des géométries sont déterminées par celles qui gèrent le cœur du sanctuaire. La *cella* et sa galerie périphérique, en effet, sont dessinées à partir de deux cercles concentriques qui font naître les deux octogones dont elles sont constituées. Le cercle extérieur (44 pieds) est le double du cercle intérieur. Le rayon de ce dernier, long de 22 pieds, multiplié par 15, donne la longueur du côté du carré initial de 330 pieds.



Eléments de métrologie du plan du sanctuaire du Haut-Bécherel à Corseul

D'autre part, les côtés du rectangle délimité par les murs extérieurs du *porticus triplex* correspondent à la mesure du rayon de 22 pieds multipliée par 12 (78,14m) et 12,5 (81,40 m).

Grâce à la métrologie, l'architecture indique donc la vocation des espaces servant de guide au pèlerin à travers les parcours définis par la fonction religieuse du sanctuaire. Les géométries et les proportions se fondent avec les aspects fonctionnels et sacrés, créant une scénographie de parcours rituels identifiables selon les différentes parties du complexe. Les édifices carrés qui constituent les deux entrées principales contiennent en plan et en volume les mesures de la *cella* : ils annoncent à travers une géométrie volumétrique simple, l'image du cœur du sanctuaire placé à la fin du parcours initiatique tracé par les portiques.

Les deux portiques latéraux, longs de 200 pieds (59,20 m), soit la largeur extérieure de la *cella* (40 pieds) multipliée par 5, sont en relation métrologique et spatiale avec l'intérieur de celle-ci dans une proportion de 1 à 2. Le portique frontal, quant à lui, est construit en rapport avec la galerie périphérique de la *cella*, dans une proportion planimétrique de 3 à 5.

#### 4. RESTITUTION DE L'ELEVATION

La restitution des ordres architecturaux se heurte à l'absence, dans les vestiges du sanctuaire, de blocs ou de fragments architecturaux. Seul un tambour de colonne de 0,90 m de diamètre a été découvert. Heureusement, aux alentours du site et à Corseul même, sont conservés quelques blocs (tambour de colonne, chapiteaux, corniches) récupérés et déplacés au fil du temps, mais provenant très probablement du sanctuaire, d'après leur taille. Tous correspondent à un même style architectural : le toscan, qui est également le seul à avoir été identifié sur l'ensemble des constructions antiques de la ville.

Cependant, une observation attentive de la documentation graphique et photographique existant sur les vestiges de la *cella* avant sa restauration a permis de retrouver en négatif le niveau d'ancrage de la charpente de la galerie. Le départ de la toiture se situe à 7,32 m, mesure égale à la diagonale du carré formé par la largeur de la galerie, mur compris ( $A \sqrt{2}$ ). Cet indice permet d'en restituer avec certitude les proportions et le volume.

Les dimensions des murs stéréobates du *porticus triplex*, du *pronaos* et des deux vestibules ont été projetées de manière modulaire en rapport avec les colonnes qu'ils soutiennent. Elles permettent donc de déterminer le diamètre-base du fût de la colonne toscane. Cette mesure est indispensable pour calculer les hauteurs respectives des parties de l'édifice auxquelles elles appartiennent.

Le rythme des colonnes résulte d'une longue analyse métrologique des dimensions du *pronaos* et des portiques, en relation avec la position des absides rectangulaires et hémisphériques.

Ce travail de recherche analogique se réfère à la philosophie des *Tuscaniae dispositiones* de tradition étrusque, portée à maturation au contact des ordres architecturaux grecs. Le temple du Haut-Bécherel offre ainsi un exemple de temple hybride, tel qu'il est décrit par Vitruve (*De Architectura*, IV, 8,5).

Comme pour le plan, les proportions analogiques des structures en élévation sont en harmonie parfaite avec celles du *fanum*. Les colonnes qui soutiennent l'entablement et le tympan du *pronaos* mesurent 32 pieds, soit l'équivalent de la largeur intérieure de la *cella*. L'entraxe des colonnes correspond à la mesure d'un côté de l'octogone.

Les colonnes du portique frontal avec leur piédestal mesurent 20 pieds (5,92 m), ce qui correspond à la moitié de la largeur extérieure du *pronaos* et de la *cella*, et à un quart de la hauteur totale du *fanum*. Celle-ci est de 80 pieds (23,68 m), c'est-à-dire le double de la largeur extérieure en plan de l'octogone.

Les colonnes des portiques latéraux mesurent 14 pieds, comme le rayon de l'hémisphère de l'abside latérale, dont les mesures sont elles-mêmes déterminées par le rayon du cercle dans lequel s'inscrit l'octogone interne de la *cella*.

Le sanctuaire se présente donc comme une architecture homogène et modulaire, fidèle au principe de l'architecture antique.

#### CONCLUSION

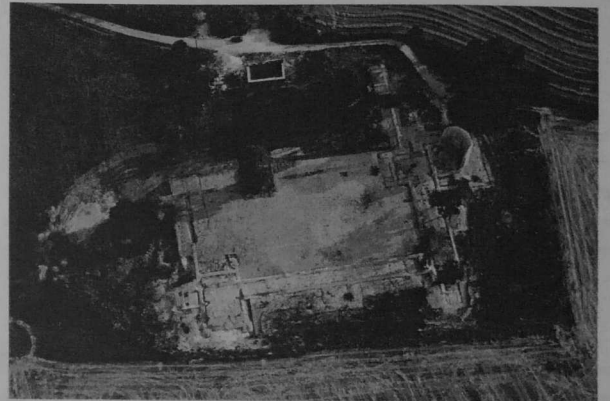
Le temple du Haut-Bécherel, par son ampleur et la qualité de sa construction, apparaît comme le plus grand sanctuaire romain de la péninsule armoricaine. Il appartient, par sa typologie, à un nombre restreint d'édifices construits à la même période, parmi lesquels on peut citer le *Forum Pacis* à Rome, le capitole de

Brescia et le sanctuaire du Cigognier à Avenches. Si, contrairement à ces deux derniers exemples, le culte impérial n'est pas attesté au Haut-Bécherel, il est hautement probable par les dispositions nécessitées par sa liturgie : sols du portique principal et du *fanum* de plain-pied, et *pronaos* en avancée sur l'*area sacra*. Mars, dieu protecteur par excellence, y était honoré, probablement associé à une divinité tutélaire.

Le *Fanum Martis* peut être considéré comme un édifice de culte d'importance majeure, où se fondent les aspects religieux et théâtral, au cours de processions et de rites qui se déroulent le long des portiques surélevés et autour de la *cella* du *fanum*, sous le regard du peuple des pèlerins rassemblés en contrebas dans la vaste *area sacra*.

Son édification, à la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., accompagne le développement de la cité. A en juger par le mobilier, sa fréquentation déclina rapidement dès la première moitié du III<sup>ème</sup> siècle, peut-être sous l'effet de la politique fiscale de Maximin qui ponctionna tant les temples que les grandes propriétés. La destruction volontaire du monument par un incendie dans le dernier quart du III<sup>ème</sup> siècle symbolise à elle seule l'instrument de propagande politique représenté par ce monument.

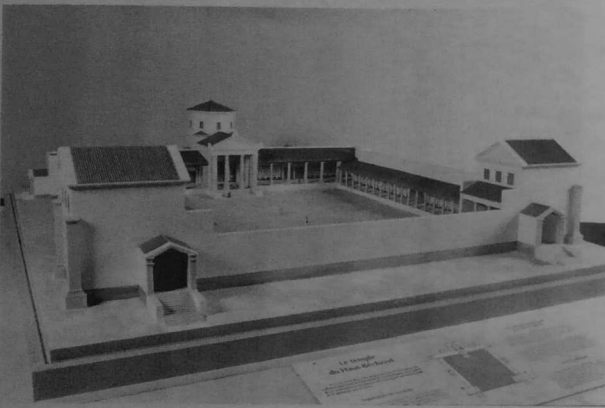
Vincenzo Mutarelli et Alain Provost  
archéologue spécialiste archéologue indépendant  
en architecture  
à L'AFAN



1) - Vue aérienne du sanctuaire à l'issue du programme de fouilles, en 1998 (cl. M. Gautier)



2) - La cella avant la campagne de restauration de 1993. On distingue, vers le haut du mur, une bande dépourvue de pierres de parement qui correspond à l'empreinte, en négatif de l'ancrage de la toiture de la galerie (cliché S. Guidon, 1986)



3) - Evocation du sanctuaire du Haut-Bécherel (maquette D. Roussia d'après les analyses architecturales de V. Mutarelli et P. André) (cl. H. Paitier, AFAN)

## DE CORSEUL A LAMBALLE, QUELS ITINERAIRES ANCIENS ? (xx)

Les origines antiques de l'agglomération de Corseul ont été clairement établies. Il n'en va pas de même en ce qui concerne celles de Lamballe. Le nom de cette dernière localité est, en effet, construit à partir du préfixe breton « lan »<sup>1</sup> et du prénom de son fondateur, saint Paul-Aurélien<sup>2</sup>, auteur de nombreuses fondations en Domnonée, parmi lesquelles, à une vingtaine de kilomètres au Nord-Est, la paroisse bretonne primitive ou « ploue » de Pléboulle<sup>3</sup>.

Des études récentes concernant les voies romaines, il ressort que loin d'être toutes dallées, elles sont avant tout tributaires des ressources géologiques locales<sup>4</sup>. Elles suivent à flanc de plateau les « crêtes militaires » moins exposées que les sommets proprement dits et à l'écart des fondrières des fonds de vallée<sup>5</sup>. Enfin, les chercheurs s'accordent sur le fait qu'au cours de la période gallo-romaine, ces voies réutilisent, modifient et complètent, en fonction des nouveaux besoins, les itinéraires protohistoriques<sup>6</sup> ainsi que les premiers axes de pénétration de l'Armorique, réalisés sous Agrippa puis Claude<sup>7</sup>.

L. Pape qui distingue trois étapes dans la mise en place du réseau viaire romain, a souligné la façon dont les réseaux étoilés de voies antiques se sont mis en place progressivement en Armorique autour de chaque chef-lieu de cité du Haut-Empire<sup>8</sup>.

Depuis les travaux de Bizeul,<sup>9</sup> la connaissance des voies romaines reliant Corseul aux capitales des cités voisines et des axes secondaires qui s'y greffent autour du chef-lieu coriosolite a considérablement progressé<sup>10</sup>.

(x) - Toutes les notes de bas de page sont regroupées à la fin de l'article)

(xx) Pour une meilleure compréhension des itinéraires décrits ci-dessous, il est conseillé de se reporter aux cartes I.G.N. 1/25000<sup>4ème</sup> 0916ET et 1016ET.

En raison des critères qui permettent d'établir l'origine romaine d'une voie

<sup>11</sup>. Lamballe, à 26 km, à peine, en ligne droite, à l'ouest de Corseul apparaît enclavée par rapport aux deux voies datées du Haut-Empire, Corseul-Vannes et Corseul-Carhaix <sup>12</sup>.

En revanche, J.Y. Eveillard a mis en évidence un itinéraire, sans doute pré-romain, liant les côtes septentrionale et méridionale de l'Armorique de l'estuaire de la Rance aux environs de Concarneau via Lamballe et l'abbaye de Bon-repos en Saint-Gelven (Côtes d'Armor). Il souligne également le « regain d'activité » qu'aurait pu connaître l'axe Chemin-Chaussée-Alet lorsque cette localité succéda à Corseul comme capitale des Coriosolites au milieu du IV<sup>e</sup> siècle après J.C. Enfin, le même auteur soupçonne l'existence d'un diverticule Corseul-Lamballe permettant d'éviter l'ample courbe parallèle à la côte dessinée par la voie Corseul-Carhaix <sup>13</sup>.

Par ailleurs, nous avons pu remarquer que l'agglomération lamballaise s'est développée, au franchissement du Gouessant, autour d'un carrefour de cheminements vraisemblablement en usage dès la protohistoire sinon même avant <sup>14</sup>.

La problématique d'une ou plusieurs liaisons routières antiques directes Corseul-Lamballe, dont on a vu qu'elles paraissaient inexistantes selon les critères viaires retenus pour le Haut-Empire, se pose donc, plus particulièrement pour la période suivante. Elle s'inscrit dans une perspective en apparence paradoxale. Selon celle-ci, armée et administration romaines, la première protégeant la seconde, se seraient fixées, après la crise de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, sur le littoral, chez les Coriosolites et les Osismes, face aux incursions de barbares ou d'usurpateurs tels Carausius, alors que, selon L. Pape, les autorités impériales mettaient en place, en retrait de la côte, une « rocade stratégique » <sup>15</sup>.

A celle-ci, qui reliait les localités de fonds de baies et d'estuaires, tout autour de la péninsule armoricaine, étaient raccordés les nouvelles capitales, Alet et Brest, et des postes fortifiés de moindre importance comme le Yaudet <sup>16</sup>. Dans le secteur géographique qui nous intéresse, cette « rocade » reliant Avranches et Brest, passait par Corseul et Saint-Brieuc, et donc probablement par Lamballe.

Un premier indice en faveur d'une liaison directe Corseul-Lamballe est fourni par la présence, entre ces deux agglomérations, de l'abbaye cistercienne de Saint-Aubin-des-Bois sur le territoire de Plédéliac. En effet, A. Dufief a démontré que les abbayes de cet ordre, du moins en Bretagne, étaient, à une ou peut-être deux

exceptions près, implantées au voisinage de voies romaines, principales ou secondaires, dont certaines étaient encore en usage aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et même jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle en ce qui concerne la voie Rennes-Carhaix.

Ainsi indique-t-il, reprenant J. Gaultier du Mottay, que l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois se trouvait « au voisinage immédiat » d'une voie secondaire « la Sente Pavée » qui « joignait Lamballe à Corseul » selon un itinéraire que l'on pouvait suivre « depuis la ferme de la Marre près de La Poterie jusqu'au hameau de Manjugien en Plédéliac » <sup>17</sup>. La cause pouvait paraître entendue à condition de se contenter, à l'ouest de l'Arguenon, des deux jalons fournis par J. Gaultier du Mottay <sup>18</sup>, qui représentent des indices bien tenus pour une « voie », répartis sur plus de la moitié des 26 km qui en ligne droite séparent Corseul de Lamballe. Nous nous sommes donc efforcés de repérer, au départ de Corseul, les axes de communication les plus directs, donc les plus courts, en direction de la capitale du Penthièvre.

Les recherches, concernant les origines du château de la Hunaudaye en Plédéliac (Côtes d'Armor) et le peuplement préhistorique environnant, nous ont amenés à étudier en détail les cheminements anciens entre les environs de Corseul et la côte orientale de la baie de Saint-Brieuc <sup>19</sup>.

Ainsi, nous avons pu repérer et examiner plusieurs itinéraires classables en deux ensembles, le premier orienté sud-est-nord-ouest, le second, sud-ouest-nord-est, suivant les grandes orientations du relief et de l'hydrographie.

Deux possibilités de liaison Corseul-Lamballe par Saint-Méloir pourraient être offertes à partir de la voie romaine Corseul-Vannes. Dans le premier cas, à 2,8 km au sud du centre de l'agglomération actuelle de Corseul, un chemin ancien venant du Vieux Bourg de La Landec coupé par la voie romaine, conduit au bourg de Saint-Michel de Plélan. De là, un axe est-ouest conduit au lieu-dit « Les Biez ». A partir de cet endroit, un vieux chemin, dessinant une ample courbe vers le sud-ouest, rejoint le bourg de Saint-Méloir.

Dans le second cas, à 3,5 km au sud-ouest du carrefour précédent, la voie romaine croise également, au lieu-dit « les Quatre Routes », un chemin ancien reliant ce dernier bourg, via Plélan-le-Petit, aux environs nord de Languédias.

A partir de Saint-Mélor, un itinéraire orienté tantôt est-ouest tantôt nord-sud, passant par « les Champs-Ménard », « la Basse Motte » et « Cariguet » permet de franchir l'Arguenon à « Tournemine » en Plédéliac. A cet endroit, la chaussée de l'étang alimentant un moulin, ayant existé du XIII<sup>e</sup> siècle à la mise en eau de la retenue actuelle, permettait de traverser l'Arguenon <sup>20</sup>.

De « Tournemine », un chemin, actuellement communal, permet d'atteindre le village du Saint-Esprit-des-Bois et croise, au lieu-dit « le Fougeray », le « chemin de l'Etrat » un itinéraire ancien nord-sud, assurant la liaison Jugon-les-Lacs-château de la Hunaudaye, à partir duquel nous verrons ci-dessous d'autres itinéraires anciens menant à Lamballe.

Les deux cheminements, examinés ci-dessus entre la voie romaine Corseul-Vannes et la rive gauche de l'Arguenon, empruntent certes des chemins anciens jalonnés de bourgs correspondant à des fondations religieuses bretonnes du Haut Moyen Age, mais le détour par le sud qu'impose l'utilisation de la voie Corseul-Vannes aux fins de franchir l'Arguenon, même si l'on aboutit à un « Chemin de l'Etrat », apparaît comme le plus long et le plus irrégulier. Il apparaît fort peu probable que les autorités romaines aient privilégié ces itinéraires pour se rendre à Lamballe.

Parmi le premier ensemble, qui, seul, nous intéresse ici, nous avons pu noter l'existence de trois axes de circulation parallèles, le plus septentrional étant emprunté en partie par la voie romaine Corseul-Carhaix, les deux autres se trouvant respectivement à 3,5 et à 6,5 km au sud de celle-ci.

Les principaux obstacles à ces parcours, que l'on peut encore suivre à pied sur une grande partie de leur longueur, sont constitués par les vallées, orientées globalement nord-sud, du « Ruisseau de Montafilan », du fleuve Arguenon et, dans une moindre mesure, de la rivière « le Guébriand ».

La voie romaine principale, sortant de l'agglomération de Corseul en direction de l'Ouest, est la voie romaine Corseul-Carhaix. A 1,2 km du centre du bourg actuel de Corseul, au lieu-dit « la Croix-Rouge », très probable dérivé d'un « quadrivium » latin, se trouve l'embranchement vers le sud-ouest, signalé par G. Guennou comme le point de départ d'un « diverticulum » se dirigeant vers Lamballe <sup>21</sup>. Celui-ci est matérialisé par un chemin ancien qui, suivant des pentes relativement

douces, permet de franchir le ruisseau de Montafilan au pied de l'éperon où se trouvent les ruines du château médiéval du même nom.

Cet itinéraire passant au nord du « Vau Boulard » conduit, par « la Ville au Gris », « la Lande Pourrie » et « le Pont au Morais » jusqu'au bourg de Bourseul.

Les contrastes altimétriques observés sont importants : 52 m. entre « la Croix Rouge » et le fond de la vallée de Montafilan, 47 m. entre le point culminant à l'ouest de cette vallée et « le Pont au Morais », obligeant à un parcours sinueux aux abords de « la Lande Pourrie » <sup>22</sup>.

A partir de ce dernier lieu-dit, la nette orientation est-ouest perpendiculaire aux lignes du relief s'ajoute au constat précédent pour indiquer que nous avons là un tracé peu conforme à ce que l'on peut observer à propos des itinéraires protohistoriques. Celui-ci paraît donc bien correspondre à la volonté romaine de réaliser, en dépit des contraintes naturelles, le chemin le plus court <sup>23</sup>.

Le chef-lieu de Bourseul où furent découvertes, au XIX<sup>e</sup> siècle, des substructions gallo-romaines <sup>24</sup>, apparaît comme le point de départ, vers l'ouest, de deux itinéraires anciens permettant d'atteindre Lamballe.

Le plus septentrional de ceux-ci, orienté sud-est-nord-ouest, parallèle à la voie romaine Corseul-Carhaix, franchit l'Arguenon au « Pont Loyer » où existait un moulin ancien puis constitue, de « la Dieusaie » en Pléven à la limite orientale de Landébia, la frontière entre Pluduno et Pléven.

Autour du point où cet axe de circulation franchit le « Guébriand » s'est développé le bourg de Landébia dont le nom indique l'existence d'une fondation religieuse bretonne du haut Moyen Age. L'église paroissiale et une fontaine voisine sont dédiées à saint Eloi, protecteur des chevaux mais aussi monétaire de Dagobert <sup>1<sup>er</sup></sup> <sup>25</sup>. Ces deux monuments sur la rive gauche du Guébriand s'inscrivent en amont de deux toponymes « la Guérande » qui jalonnent sa rive droite, respectivement en Pluduno et Saint-Lormel, les trois jalons toponymiques étant pratiquement équidistants.

Le toponyme « Guérande » issu d'un « Equoranda » gaulois, évocateur des notions « de relais de route et de cheval » <sup>26</sup> pourrait être l'indice d'une frontière remontant à cette époque.

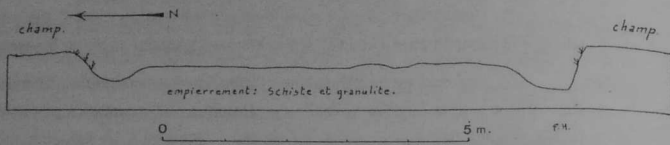


Figure 1 : Le chemin ancien à la Ville Salmon (Bourseul)

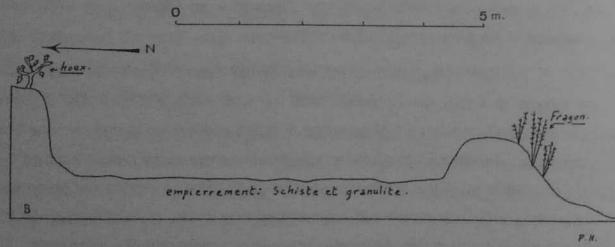
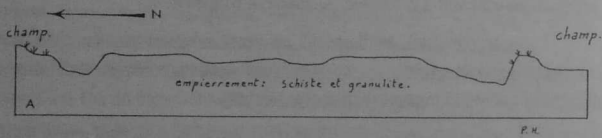
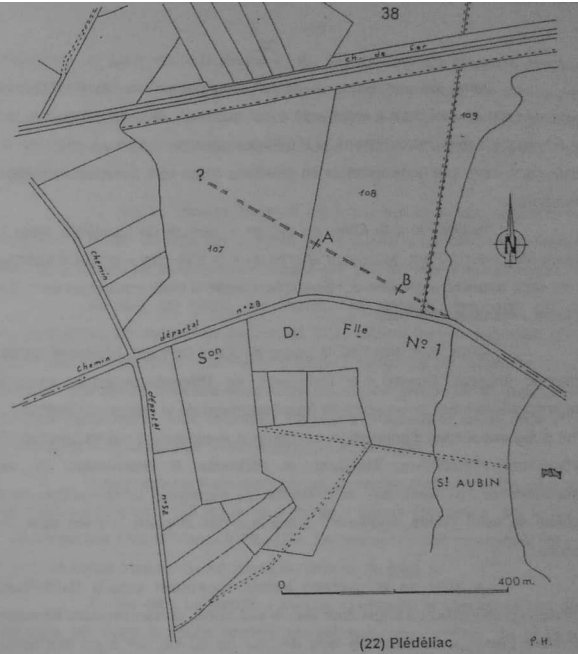


Figure 2 : Le même chemin :  
A / à la Rue Romain (Plorec)  
B / dans la descente vers l'Arguenon au sud de Guénault (Plorec)



(22) Plédéliac 1978, A1 P.H.

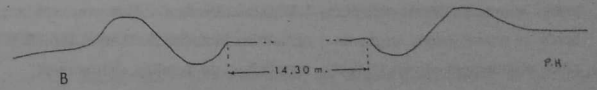
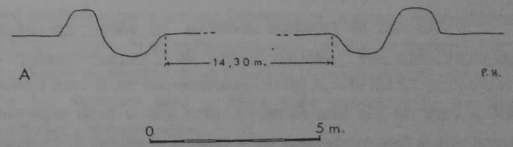


Figure 3 : Une voie non aboutie dans le prolongement de la D.28 au nord-ouest de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois (Plédéliac)

Dans ce contexte, il paraît logique d'envisager l'hypothèse du remplacement ou de l'ajout à une symbolique ancienne, de celle d'Eloi dont la fonction de monétaire associe aux notions précédentes celle de péage au profit du fisc. Ceci confirmerait alors que nous sommes en présence d'une voie publique en usage au Haut Moyen Age.

Au-delà de « la Croix du Berger », sortant de Landébia, notre itinéraire ancien forme sur 1,7 km, jusqu'aux abords de « la Ville Nay » en Saint-Denoual, limite entre cette dernière commune et Hénanbihen, celle-ci étant confondue sur 1,2 km avec la route départementale 768.

Après avoir traversé le bourg de Saint-Denoual, l'itinéraire ancien qui se prolonge jusqu'au lieu-dit « le Pehouët » en Pléneuf-Val-André, coupe presque perpendiculairement, en un point de franchissement de la rivière « le Frémur », le tracé d'un autre axe ancien d'orientation constante sud-ouest-nord-est de Lamballe à Port-à-la-Duc par Hénanbihen, Montbran et Pléboulle. A l'intersection de ces deux cheminements, en Hénansal, la présence du toponyme Saint-Gueltas, transcription galloise de saint Gildas, également protecteur des chevaux <sup>27</sup> n'est sans doute pas fortuite.

Le suivi de la direction initiale nord-ouest jusqu'à Saint-Gueltas puis l'inflexion pratiquement à angle droit vers le sud-ouest, suivant un autre itinéraire ancien, montrent bien que ce parcours long de plus de 30 km, s'il a pu être utilisé durant l'Antiquité, ne correspond pas à un parcours imposé par les conditions naturelles pour répondre au souci d'une jonction directe Corseul-Lamballe.

Au sud de l'itinéraire ci-dessus, un ancien cheminement partant de Bourseul se dirige vers l'ouest en direction de Plorec-sur-Arguenon. Orienté d'abord plein ouest sur 1,3 km et suivi par la Départementale 68, le tracé s'infléchit vers le sud-ouest. A partir de « la Ville Salmon », alors que la route départementale actuelle descend vers le fond marécageux de la vallée d'un affluent de l'Arguenon, le parcours ancien reprend la direction de l'Ouest. Matérialisé par un chemin empierré large de 6 m, bordé de contre-fossés larges de 1 m, encore profonds de 0,50 m à 0,75 m (fig. 1), il pique obliquement, sur un sol ferme, vers le fond de la vallée, ici très étroit.

Encore marqué à l'ouest du cours d'eau, le chemin passe au sud de la ferme de « Malabry » en Plorec puis par « Luc-Saint-Pair » et « la Rue Romain », il atteint « Guénault » où subsistent les restes d'une motte castrale dominant la vallée de

l'Arguenon. A partir de « Guénault », le chemin, toujours empierré, amorce à flanc de pente (fig. 2) une descente vers l'Arguenon qu'il traversait aux siècles passés en empruntant la chaussée du « Moulin du Bois Bily » à 0,6 km en aval du promontoire où se dresse l'imposant complexe de mottes castrales des « Bourgs Heussais » sur la rive gauche du Fleuve.

Un ancien chemin, toujours repérable sur le terrain, reliant le bourg de Pléven au « Moulin du Bois Bily », figure sur le cadastre napoléonien ci-dessus ; il est suivi, sur son tracé perpendiculaire à l'Arguenon, par l'actuelle Départementale 68.

Au-delà du bourg de Pléven, ce chemin, emprunté par l'actuelle Départementale 28, devient un chemin de crête inféchi vers le sud-ouest. Celui-ci est jalonné par les toponymes « la Pierre Blanche » évocateur de mégalithe et « la Croix-Blanche » aux abords desquels nous avons pu relever l'existence de quelques éléments mobiliers néolithiques. Entre le dernier toponyme ci-dessus et le lieu-dit « le Grouin », en Plédéliac, le tracé du chemin est pratiquement rectiligne.

A mi-parcours, il est recoupé par un ancien itinéraire nord-sud <sup>28</sup> au lieu-dit « le Poteau » localisé à 0,8 km au sud-est de « Bonne Fontaine », sur le territoire de Pléven mais très près (80 km) de Plédéliac. Le premier de ces toponymes est considéré comme un indice fréquent de frontières de cités ou de pagi. <sup>29</sup>

Au lieu-dit « Le Grouin » évoqué ci-dessus, le chemin venant de Pléven rencontre un autre itinéraire ancien sud-est-nord-ouest venant du château de la Hunaudaye, établi non loin des rives de l'Arguenon.

Repris à partir du « Grouin » par la Départementale 28, cet itinéraire absolument rectiligne longe le sud des bâtiments de l'ancienne abbaye cistercienne de Saint-Aubin-des-Bois (fig. 3) et, toujours suivant les crêtes, s'infléchit à 0,7 km de celle-ci vers le sud-ouest en direction de La Poterie et Lamballe en traversant la « Lande des Houssas ». Les nombreux sites et découvertes archéologiques qui jalonnent ce parcours attestent son ancienneté <sup>30</sup>.

A partir de la limite communale entre Trégomar et La Poterie trois itinéraires existent en direction de Lamballe.

Le premier encore matérialisé sur la plus grande partie de son tracé par des chemins de terre, s'écarte légèrement de la Départementale 28 et continue tout droit vers l'ouest jusqu'à la Départementale 768. Cette dernière emprunte le chemin,

décrit plus haut, de « Saint Gueltas » à Lamballe, le point de rencontre de ces deux itinéraires se trouvant à 2,8 km au nord-est du centre ville actuel.

Le second, toujours suivi par la Départementale 28, oblique vers le sud et rejoint à l'entrée orientale du bourg de La Poterie, la Départementale 52a, nommée à cet endroit « le Grand Chemin », qui, orientée est-ouest, rejoint Lamballe où elle longe le Gouessant au sud de l'éperon, à l'extrémité duquel furent édifiés le château, la collégiale Notre Dame et la Ville haute.

Le troisième itinéraire, encore marqué dans le paysage par des chemins de terre, diverge du précédent à partir de la « Lande des Houssas » et, vers le sud-ouest, rattrape la sortie occidentale du bourg de La Poterie après avoir longé la « Motte Gouranton » et le manoir des « Portes ».

L'itinéraire de Bourseul à Lamballe qui vient d'être examiné, globalement perpendiculaire aux grandes orientations du relief, exploite au mieux les données de l'orographie et de la géologie. Son tracé, en ligne brisée<sup>31</sup> s'explique par l'emprunt de cheminements jalonnés tout au long de leur parcours par une multitude de monuments et gisements préhistoriques ayant déjà utilisé, de la façon la plus ergonomique possible, les données du relief et de la géologie. Ainsi, de la « Croix Blanche » en Pléven (altitude 96 m) via « le Grouin » (altitude 11 m) sur un peu plus de 10 km la dénivellation n'est, elle, que de 15 m.

La fixation de toponymes relatifs à l'implantation bretonne au Haut Moyen Age, de l'abbaye cistercienne de Saint-Aubin-des-Bois au Moyen Age central, puis la reprise des tracés par les routes départementales actuelles, entérinent la pertinence de cet itinéraire qui place Corseul à 29,25 km de Lamballe, soit à une distance très voisine de l'itinéraire Corseul-Lamballe via Saint Gueltas (30,75 km).

Entre l'Arquenon et Lamballe, un dernier itinéraire a retenu notre attention. Plus haut a été évoquée la rencontre, au lieu-dit « le Grouin », de la Départementale 28, venant de Pléven, avec l'itinéraire ancien reliant le château de la Hunaudaye et l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois.

Dans le prolongement du cheminement nord-est-sud-ouest, repris par la Départementale ci-dessus, l'on peut encore suivre, dans la même direction, au-delà du « Grouin », sur la plus grande partie de sa longueur, un chemin ancien. Celui-ci traverse le secteur culminant des forêts de la Hunaudaye et Saint-Aubin jusqu'au lieu-dit « la

Croix-Rouge », en Plédéliac, où il coupe l'ancien itinéraire nord-sud suivi par la Départementale 52<sup>32</sup>.

Au-delà de celle-ci, il se prolonge vers l'ouest, emprunté alors par la Départementale 52a, jusqu'à Lamballe via les bourgs de Trégomar et La Poterie.

Cet itinéraire « le Grouin »-Lamballe, long de 11,5 km, prend tout son sens, comme le précédent, lorsqu'on le met en relation avec la situation du château de la Hunaudaye.

En effet, cette forteresse, raccordée à l'itinéraire ci-dessus, se trouve à 13,5 km de la capitale du Penthièvre et, en suivant l'itinéraire « la Croix Blanche, Pléven, Plorec, Bourseul, à 15 km du chef-lieu coriosolite.

Ces distances sont tout à fait comparables à celles qui séparent les relais (mutations), repérées par J. Y. Eveillard sur la voie romaine de Rennes à Carhaix, plus particulièrement celles entre Iffendic et « la Salle », en la Chapelle Thouarault, : 12 km, et, entre « la Salle » et la Maison Rouge (près de Rennes) : 14,5 km<sup>33</sup>.

L'hypothèse se pose donc de la mise en place au Bas-Empire, en retrait de la côte, d'une via publica destinée à relier, deux carrefours routiers importants : Corseul et Lamballe, selon l'itinéraire le plus court (27,5 km). Le site de la Hunaudaye, proche de cet itinéraire se trouve pratiquement à mi-chemin entre ces deux agglomérations.

D'un point de vue stratégique, à partir de ce site, des fantassins chargés, à raison de 4 km/heure, étaient capables de gagner Lamballe en un peu plus de trois heures et Corseul en trois heures et demie. Des estafettes à cheval étaient susceptibles d'effectuer les mêmes trajets respectivement en un peu plus d'une heure et d'une heure et quart. Une garnison, postée aux abords de la Hunaudaye, pouvait donc être informée, en trois heures, d'événements survenus sur le littoral oriental de la baie de Saint-Brieuc ou dans l'estuaire de la Rance aux approches de Taden.

La situation du château de la Hunaudaye, par rapport aux itinéraires anciens, et son contexte archéologique s'éclaircissent mutuellement. En effet, la forteresse est localisée à 650 m au nord-ouest de vastes substructions gallo-romaines détectées d'avion par L. Langouët<sup>34</sup>. Les parcelles concernées sont appelées « les Châtelets », terme issu du latin castellitum qui désignait au Bas-Empire de petits édifices fortifiés, ce qui semble ici confirmé par la découverte d'un fragment de dolium à motif cruciforme estampé de type paléochrétien<sup>35</sup>.

A 250 m en contrebas de ce site, au nord, se dressent les restes d'une chapelle dont la dédicace à saint Jean pourrait indiquer l'origine précoce. La découverte d'ossements autour de cette chapelle et l'existence d'un martrai, signalées par Ogée <sup>36</sup> militent en faveur de cette hypothèse. Le martrai, issu du latin martyrium ou martyretum <sup>37</sup> désigne, au Haut-Moyen Age, des sépultures et cimetières chrétiens ou nécropoles antiques découverts fortuitement <sup>38</sup>.

La succession qui semble s'être opérée, entre le site des « Châtelets » et celui du château où ont été mis au jour un fossé rappelant ceux des fortifications antiques et quelques éléments céramiques datables du Haut-Moyen Age <sup>39</sup>, plaide en faveur d'une continuité entre l'Antiquité et la période suivante.

L'hypothèse d'un lien entre la succession, en un même secteur, de vestiges antiques et médiévaux et les itinéraires anciens, est encore renforcée par les indications de la toponymie.

Ainsi, immédiatement au sud du château de la Hunaudaye, trouvons nous le « Chemin de l'Etrat », évoqué plus haut, et à 220 m au nord, le « Courtil du Grand Chemin » <sup>40</sup> sur l'axe « La Hunaudaye-Lamballe. Le même axe, jalonné, en forêt, par le toponyme, vraisemblablement médiéval, « la Brèche de Plancoët » et par l'emplacement de la motte castrale arasée du « Bois Lavergne » est marqué, dans son voisinage immédiat, par le toponyme « la Croix Rouge » évocateur d'un quadruvium latin puis, à l'entrée du bourg de La Poterie, à nouveau, par le toponyme « Grand Chemin » donné à la rue qui traverse l'agglomération d'est en ouest.

L'énumération la plus exhaustive possible des découvertes et sites pré et protohistoriques, antiques et médiévaux jalonnant la totalité des itinéraires anciens évoqués ci-dessus, trop longue à intégrer ici, ne ferait que conforter les hypothèses émises en ce qui concerne la durée d'utilisation de ceux-ci dont certains sont repris par des routes actuelles.

Il est peu vraisemblable que les itinéraires sud, à partir de la voie romaine Corseul-Vannes (respectivement 31,5 km et 32,75 km) aient présenté à l'époque gallo-romaine, un intérêt stratégique pour la relation Corseul-Lamballe. En revanche, les trois itinéraires nord présentent, en passant par Bourseul, les routes les plus directes, de longueur voisine, respectivement du nord au sud : 30,75 Km, 29,25 km, 25 km, 27,5 km.

En dépit du critère de la distance qui amène à considérer que le plus court des itinéraires fut certainement privilégié par les autorités romaines, l'orographie, l'implantation de l'abbaye cistercienne de Saint-Aubin-des-Bois à proximité d'un atelier de tuilier gallo-romain, les traces perceptibles d'un dédoublement de voie entre le « Grouin » et « Saint-Aubin » et le prolongement non abouti de l'axe suivi par la Départementale 28 en pleine forêt, incitent à privilégier l'hypothèse de l'usage, durant l'Antiquité, de l'itinéraire Corseul-Lamballe via Bourseul, Pléven, Saint-Aubin, La Lande des Houssas et La Poterie.

Le premier itinéraire nord : Corseul-Saint-Gueltas-Lamballe, peut-être moins fréquenté durant l'époque gallo-romaine, ne semble pas, cependant, être tombé en désuétude avant le Haut-Moyen Age. La fixation au point de franchissement du Guébriand du chef-lieu de Landébia, ancienne enclave de Dol, en témoigne.

L'itinéraire La Hunaudaye-Le Grouin-Trégomar-Lamballe, jalonné par des toponymes médiévaux dans un segment forestier, a pu être ponctuellement utilisé sans aménagement particulier durant l'Antiquité, dans la mesure où son tracé semble être le prolongement d'un itinéraire antérieur.

Parmi l'ensemble des itinéraires anciens examinés, aucun ne semble avoir été conçu et aménagé ex-nihilo par les autorités romaines, sauf peut-être, le tronçon de « la Ville-Salmon-Rue-Romain » entre Bourseul et Plorec. C'est justement ce dernier cheminement de Bourseul au bourg de Pléven qui permet, sous l'Empire romain, la liaison la plus rapide sinon la plus courte entre les deux carrefours routiers qu'étaient Corseul et Lamballe.

Paul Henry

Docteur en Histoire UMR 6566

« Civilisations atlantiques et archéosciences »/Rennes 2.

- 1 - En ce qui concerne les différents sens donnés au mot « lan » voir le chapitre « Polysémie du terme « lan » dans HENRY P., *Lanmor et La Hunaudaye. Recherches autour de la naissance d'un château médiéval, des origines au XIIIe siècle*, thèse, Rennes 2, 4 tomes 1999 (médi), t. II, pp. 366-372.
- 2 - MERDRIGNAC B., « La place et le rôle des saints dans les migrations bretonnes ». *La Bretagne des Origines*, Actes de la journée d'étude tenue à Redon, le 18 novembre 1995, rassemblés et édités par Jean Kerhervé, Institut Culturel de Bretagne, Section d'histoire, Rennes 1997, pp. 37-49 - pp. 47-48.
- 3 - TANGUY B., *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses des Côtes d'Armor, origine et signification*, Douarnez, Chasse-Mérée ArMen, 1992.
- 4 - PAPE L., *La Bretagne romaine*, Rennes, Ouest-France Université, 1995, pp. 93-94.
- 5 - GALLIOU P., *L'Armorique romaine*, Brasparts, Les Bibliophiles bretons 1984, p. 48.
- 6 - GALLIOU P., op. cit., 1984, p. 53.
- 7 - EVEILLARD J.Y., *Le réseau des voies romaines en Haute-Bretagne (Loire-Atlantique exceptée)* dans « Terroirs, territoires et campagnes antiques », *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément, n° 4-1991, pp. 19-25, p.20, 25.
- 8 - PAPE L., op. cit., 1995, pp. 97-99.
- 9 - PAPE L., op. cit., 1995, pp. 98.
- 10 - BIZEUL, *Des Curiosolites*, Dinan, J. B. Huart, 1857, chapitre VII, (Réédition, O. Guérin, S. Davy, 1998)
- 11 - Cette question a été étudiée notamment par :  
VILBERT L. R., « Quévert, Taden, La Vicomté sur Rance, Lanvalley au long de la voie romaine Corseul-Avranches et son insertion dans le paysage » *Dossiers du Ce. R.A.A.*, n° 5, 1977, pp. 95-107.
- 12 - GUENNOU G., *La cité des Coriosolites*, D.E.S., 1965, préface et mise à jour de L. PAPE, Rennes, Dossiers du Ce. R.A.A. D-1981, pp. 123-138, cartes fig. 39, p. 142 et Annexe IIa.
- 13 - PINCEMIN J.P., « Une voie ancienne méconnue entre Corseul et Saint-Jouan de l'Isle (22), Segment probable de la liaison transpéninsulaire Corseul-Rieux », *Dossiers du Ce. R.A.A.*, n°13, 1985, pp. 17-36, pp. 17-19.
- 14 - LANGOUEZ L., « Les Coriosolites, un peuple armoricain », *Dossier du Ce. R.A.A.*, Saint-Malo, 1988, pp. 91-97 ; 11-115, fig. 35 p. 114 ; fig. 90 p. 246.
- 15 - EVEILLARD J.Y., *Le réseau des voies romaines en Haute-Bretagne (Loire-Atlantique exceptée)* dans « Terroirs, territoires et campagnes antiques », *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément, n° 4-1991, pp. 19-25, p. 23.
- 16 - LANGOUEZ L., « La voie romaine Corseul-Vannes en territoire coriosolite », *Dossier du Ce. R.A.A.*, Saint-Malo, n° 23, 1995, pp. 25-44, pp. 25-27, 38, 41, 43-44.
- 17 - LANGOUEZ L., « La voie romaine Fanum Martis-Reginca et son insertion dans le paysage », *Dossier du Ce. R.A.A.*, Saint-Malo, n° 24, 1996, pp. 5-15.
- 18 - JUMEL G., pp. 5-7, 12-15.
- 19 - LANGOUEZ L., « La voie romaine Corseul-baie de Saint-Brieuc et son insertion dans le paysage », *Dossier du Ce. R.A.A.*, Saint-Malo, n° 25, 1997, pp. 33-49, pp. 33-34, 39-47.
- 20 - EVEILLARD J.Y., *La voie romaine de Rennes à Carhaix. Recherche autour d'un itinéraire antique*, thèse Brest, 1975, p. 75, fig. 12.
- 21 - GALLIOU P., op. cit., 1984, pp. 49-51.
- 22 - PAPE L., op. cit., 1995, pp. 91-93.
- 23 - PAPE L., « Les voies romaines en Bretagne, essai de chronologie » dans *La Bretagne et l'Europe préhistoriques. Mémoire en hommage à P.R. GIOT*, *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, 1990, pp. 301-306, pp. 302-304.
- 24 - EVEILLARD J.Y., op. cit., 1991, pp. 19-25, pp. 24-25.
- 25 - HENRY P., « Entre littoral et intérieur : cheminements et gisements archéologiques en Penthièvre orientale, du Paléolithique au Moyen Âge. » *Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne. Laboratoire d'Anthropologie*, Université de Rennes 1, Rennes, 6 novembre 1999 (b), pp. 39-42, pp. 39-40.
- 26 - PAPE L., op. cit., 1995, p. 99.
- 27 - PAPE L., op. cit., 1995, p. 99.
- 28 - DUFIEF A., *Les Cisterciens en Bretagne XIe-XIIe siècles*, P.U.R., 1997, pp. 106-108.

- 29 - GAULTIER du MOTTAY J., *Recherches sur les voies romaines du département des Côtes du Nord*, Saint-Brieuc, Guyon frères, 1869, pp. 124-125.
- 30 - HENRY P., *Lanmor et La Hunaudaye. Recherches autour de la naissance d'un château médiéval, des origines au XIIIe siècle*, thèse de doctorat, Université de Rennes 2, 1999 (a) 4 vol., t. I, pp. 135-159, t. IV, carte annexe 1, p. 2.
- 31 - Le moulin dont il est question ici est très probablement l'un de ceux qui appartenait à Geoffroy Troumine, évoqués dans la charte CXCV de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, cf. GESLIN DE BOURGOGNE J., BARTHELEMY (A. de), *Anciens évêchés de Bretagne*, Paris, A. L. Hérolé ; Saint-Brieuc, Guyon frère, T. III-2, 1864, p. 125.
- 32 - HENRY P., op. cit., 1999 (a), t. IV, carte annexe, p. 178.
- 33 - GUENNOU G., op. cit., 1981, p. 125.
- 34 - GAULTIER du MOTTAY J., op. cit., 1869, p. 128.
- 35 - LANGOUEZ L., op. cit., 1988, pp. 91-93.
- 36 - GAULTIER du MOTTAY J., op. cit., 1869, p. 128.
- 37 - GUENNOU G., op. cit., 1981, p. 17.
- 38 - RICHE P., (sous la direction de) *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne*, t. IV, Hachette, Paris, 1986, pp. 122-128.
- 39 - MEURET J. CL., *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne des origines au Moyen Âge*, La Mayenne - Archéologie, Histoire, supplément n° 4, Laval : Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, 1993, p. 254.
- 40 - GIRAUDON D., « Les pardons de chevaux », *ArMen*, juillet 1998, n° 78, pp. 2-15, pp. 11-15.
- 41 - HENRY P., op. cit., 1999 (a) p. 158.
- 42 - GRENIER A., *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. V-1, Picard, Paris, 1931, p. 169. Un itinéraire plus direct par Saint-Jean (Plédéliac) et la « Rue Borgne » (Plorec), évoquée par J. Gaultier du Mottay (op. cit., 1869, p. 127), ne réduit la distance entre la Hunaudaye et Corseul indiquée ci-dessus que de 0,75 km. Pas plus que le cadastre napoléonien de Plorec, les cartes I.G.N. antérieures à la mise en eau de la retenue de l'Arguenon n'indiquent de point de franchissement du cours d'eau. Le témoignage de monsieur L. Briard, ancien maire de Plorec que nous remercions ici, n'a apporté aucune indication complémentaire à ce sujet.
- 43 - A ce sujet voir notamment :
- 44 - LE NY F., « Les ateliers de tuiliers gallo-romains en Haute-Bretagne. Etat des connaissances en 1990 », in *Terroir, territoires et campagnes antiques*, *R.A.O.*, supplément n° 4, pp. 109-151.
- 45 - LE PAGE G., « Le Néolithique du Penthièvre littoral entre Gouessant et Fémur (Côtes d'Armor), données de prospection », *Dossier du Ce. R.A.A.*, 1993, n° 21, pp. 17-41.
- 46 - Ce type de tracé a déjà été observé par J. Y. Eveillard au sujet des sections riedone et coriosolite de la voie romaine Rennes-Carhaix.
- 47 - EVEILLARD J.Y., op. cit. 1975, p. 37, 68.
- 48 - HENRY P., op. cit., 1999 (a), t. I, p. 174.
- 49 - EVEILLARD J. Y., op. cit., 1975, p. 91-92 ; 100 et carte annexe : « Le peuplement dans le centre de l'Armorique gallo-romaine ».
- 50 - LANGOUEZ L. ; FAGUET G. ; « Chronique de prospection 1984 dans les départements d'Ille et Vilaine et des Côtes du Nord, Dossiers du Ce. R.A.A. », n° 12, 1984, pp. 11-40, p. 30.
- 51 - HENRY P., op. cit., 1999 (a), t. I, p. 270-272.
- 52 - OGEE J., *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne dédié à la Nation bretonne*, nouvelle édition revue et augmentée par M.M.A. MARTEVILLE et P. VARIN, Molliex, Rennes, t. II, 1853, p. 296.
- 53 - GRENIER A., *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. VI-1, Picard, Paris 1934, p. 293-296.
- 54 - FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne durant le Haut Moyen Âge*, P.U.F., Paris, p. 293-296.
- 55 - HENRY P., op. cit., 1999 (a) t. III, p. 839, 865, 978-976, 1017 fig. 1, 1019 fig. 2, 9.
- 56 - Cadastre de Plédéliac, 1837, A. 353 à 355.
- 57 - HENRY P., op. cit., 1999 (a), t. II, p. 761.

## CORIOSOLITES... A TABLE

Les différents articles parus dans « Patrimoine » sur Corseul Antique ont permis aux lecteurs de prendre connaissance des fouilles archéologiques réalisées sur différents sites, notamment au Champ Mulon et à Monterfil II. Ces opérations ont généré la collecte d'un important mobilier Céramiques, petits objets métalliques, récipients en verre, ou plus modestes détritiques organiques, constituent un témoignage important sur la vie quotidienne d'une cité provinciale de l'ouest de l'Empire telle que *Fanum Martis*.

Sur le seul site de Monterfil, ce sont plus de 180.000 tessons s'étageant de l'époque augustéenne jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère qui ont été inventoriés permettant de suivre les modifications des pratiques alimentaires au cours de l'époque gallo-romaine.

### La préparation des mets

Dans beaucoup d'habitats gaulois la maison comporte bien souvent une seule pièce qui sert à la fois de cuisine, de salle à manger, de lieu de vie, dans laquelle se trouve le foyer ou le four destiné à la cuisson des aliments (figure 1 ; Le Bihan, 1986). A l'époque romaine, nous retrouvons cette disposition dans certaines habitations rurales mais le foyer est souvent situé le long du mur (figure 2 ; Aumasson, 1974, 1975). On retrouve aussi cet agencement dans la maison la plus ancienne abordée sur le site du Champ Mulon (figure 3 ; Bardel, 1996). Ces foyers ou ces fours occupent des zones de 0,60 à 1,20 m de diamètre. Ils sont constitués d'une galette d'argile, rubéfiée par les cuissons successives, reposant parfois sur un hérisson de pierres et encadrée par des pierres sur champ pour circonscrire les braises. Ces foyers peuvent également être réalisés avec des briques ou des tuiles posées à plat sur un lit d'argile. Le pourtour est alors encadré par un muret qui évite les déperditions de chaleur (figure 4). Le four est quant à lui composé d'une sole d'argile, isolée de l'humidité par un hérisson de pierres et surmontée d'une coupole hémisphérique en argile qui peut présenter une armature interne en branchages.

Figure 1 - Plan d'ensemble de la maison gauloise De Braden II à Quimper (Le Bihan, 1986)

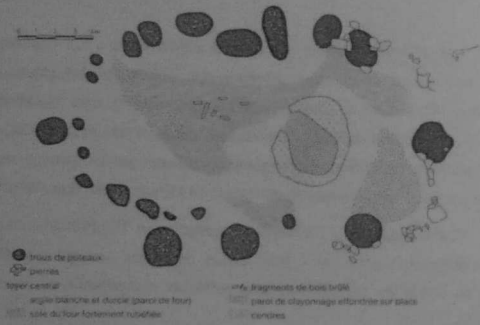


Figure 2 - Maison rurale romaine de Binon à Bains-sur-Oust (35) (Aumasson, 1974)

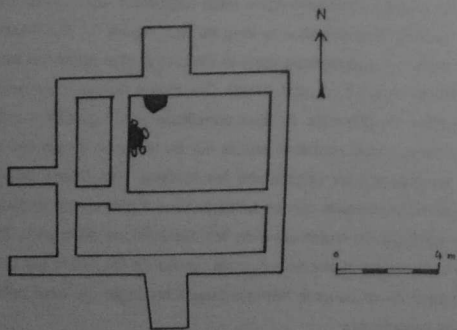


Figure 3 - La maison du Champ-Mulon au début du 1er siècle AP JC (Bardel, 1996)

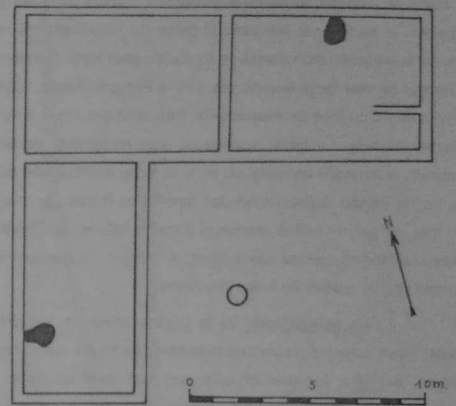
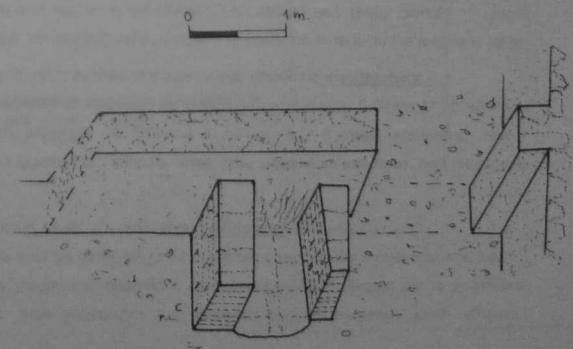


Figure 4 - Foyer de briques contre un mur de L'habitat rural de Binio à Augan (56)



### La Cuisine

Les fouilles ont aussi révélé de plus petites pièces réservées à la cuisine, la *culina* ou *coquina*, avoisinant les latrines. Parfois dans les grandes *villae* rurales et urbaines, la cuisine est liée avec la pièce du *praeformium* d'un hypocauste. Dans ces pièces, la présence d'un massif de fondation peut trahir l'existence de tables de cuisson, à l'image de celle de la maison des *Vetii* à Pompéi (Adam, 1984). Ces dernières étaient constituées d'un bloc de maçonnerie, fréquemment évidé à sa base pour recevoir une réserve de bois. La partie supérieure était recouverte de briques sur lesquelles on cuisinait, la vaisselle en métal ou en terre cuite étant placée directement dans la braise ou sur un trépied. L'évacuation des fumées se faisait par une cheminée placée contre un mur ou par un orifice aménagé dans la toiture. En Gaule, cet aménagement est cependant moins courant que le foyer. A Corseul, l'arasement important des vestiges ne permet pas de repérer de telles structures.

**La quincaillerie** de la cuisine comporte tout un arsenal d'ustensiles en métal. Nous trouvons d'abord toute la panoplie foyère qui se répartit en deux ensembles suivant que nous sommes en présence d'un foyer au sol ou d'une table de cuisson. Pour les foyers au sol, nous trouvons souvent une crémaillère accrochée au-dessus du foyer à l'aide d'un grand trépied métallique et à laquelle étaient suspendus des chaudrons en métal (figure 5 ; Munoz, 1994). Parfois, celui-ci pouvait être remplacé par une potence en bois, placée hors de portée des flammes (figure 6 ; Munoz, 1994). Plusieurs fouilles en Gaule ont livré également un gril en fer à quatre pieds appelé *assa*. Placé au-dessus des braises, il est destiné à la cuisson de viandes, de charcuteries (figure 7 ; Munoz, 1994). Les fouilles de Corseul n'ont à ce jour livré aucun accessoire de foyer si ce n'est un chenet en granit et une pelle à feu (Le Cloirec, à paraître, n° 180).

**La coutellerie** comporte des formes très variées suivant les usages. Ainsi, la fouille de Monterfil II a livré toute une série de couteaux de boucherie et de cuisine (*culter, coquinaris*, figure 8 ; Le Cloirec, à paraître) qui témoigne de la variété des découpes. Des couteaux individuels sont aussi attestés sur Corseul par des manches en os.

Dans cette cuisine **le mobilier** périssable n'a laissé aucune trace, mais il est évident qu'il devait exister des meubles ou des étagères en bois afin de ranger les ustensiles et les récipients nécessaires à la confection des repas, au stockage des aliments. Ainsi, certaines denrées devaient être conservées dans des grands pots

Figure 5 - Crémaillères de Maclaunay (Marne) 1, et De Vertault (Côte-d'Or) 2, 3 (dessin B. Hofmann) Suspension d'une crémaillère à Wincheringen (Allemagne) (Munoz, 1994)

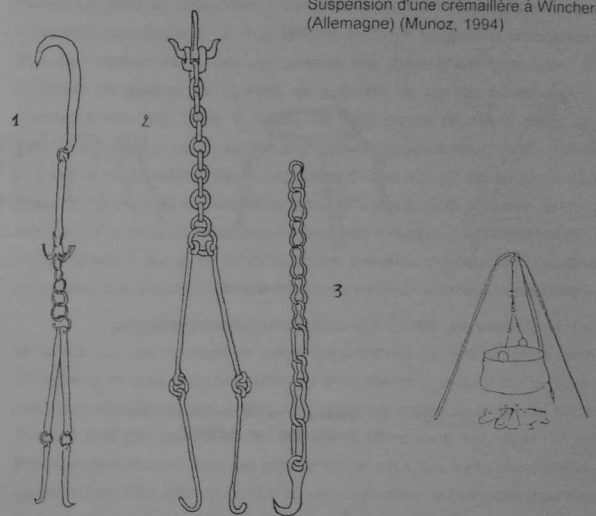


Figure 6 - Reconstitution d'un foyer avec potence à Augst (dessin P. Lebel, RAE XIII, 1962) (Munoz, 1994)

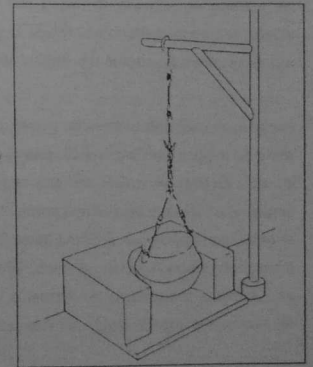


Figure 7 - Trépieds trouvés à Pompeï 1, à Compiègne 2, Grille à rôtir trouvée à Compiègne (B. Hofmann)

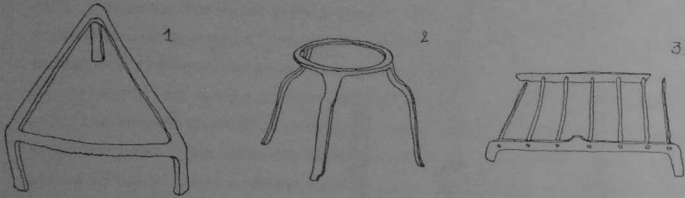
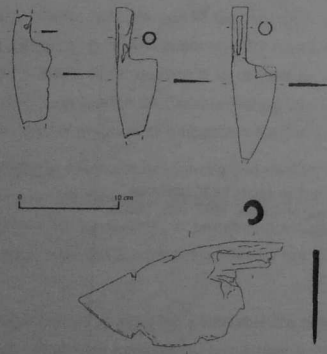


Figure 8 - La coutellerie de Monterfil à Corseul (G. Le Cloarec - H. Kerebel)



ovoïdes à fond plat réalisés le plus souvent en céramique commune sombre (figure 10 ; n° 15-17) ou en *terra nigra*. On devait aussi y ranger les récipients utilisés lors de la préparation des aliments tel que le mortier, inconnu des Gaulois.

Fabriqué d'abord en pâte claire, il comporte souvent une râpe interne faite de petits grains de quartz (figure 10 ; n° 1-2). Utilisé pour broyer les graines et les épices, à l'aide d'un pilon souvent taillé dans une anse ou une pointe d'amphore, il sert aussi à la confection de galettes, de bouillies, de quenelles de viandes ou encore de gâteaux (Santrot, 1979 ; Joly, 1994). A Corseul, le mortier apparaît dès le début de l'époque gallo-romaine et son usage semble augmenter progressivement. Ceci est d'autant plus vrai qu'à partir du second siècle, une partie d'entre eux est fabriquée en terre sigillée (figure 10 ; n° 3 ; mortier Curle 21 ou Drag. 45 à tête de lion). D'autres céramiques sont beaucoup plus rares : c'est le cas des faisselles destinées à la fabrication de fromages ou des passoirs (figure 10 ; n° 4). Quelques exemples, produits dans des pâtes claires recouvertes d'un engobe à base de mica, sont connus seulement au début de notre ère.

**La cuisson** des repas nécessite quant à elle une vaisselle variée, réalisée en terre cuite, plus rarement en métal. Cette batterie de cuisine reflète les habitudes alimentaires et la diversité des récipients témoigne de trois cuissons de base : bouillir, mijoter, ou rôtir (Blanc et al., 1996). Une partie importante du répertoire est composée du pot à fond plat assez large ou *olla* dont la forme varie peu (figure 10 ; n° 15-17). Produit le plus souvent dans des pâtes grises et dans une argile résistante au feu plus ou moins fine, il est utilisé pour faire bouillir simplement de l'eau, des légumes, voire de la viande et peut être associé à un couvercle (figure 10 ; n° 18-19) (Blanc, 1996 ; Joly, 1994). Très souvent, il est possible d'observer des traces de chauffe, de suie sur les flancs si le pot a été placé au contact direct de la source de chaleur, voire des dépôts carbonisés sur les parois internes. Ce sont de tels indices qui autorisent à distinguer ces récipients des pots de stockage.

Une seconde série de **vases de cuisson** rassemble des formes ouvertes de tailles moyennes, des marmites à fond plat (figure 10 ; n° 5-6) ou dotées de pieds (figure 10 ; n° 7-9). Elles paraissent servir non pas à la réalisation de galettes mais de plats en sauce, de ragoûts. Ces marmites sont toujours placées au contact de la source de chaleur, sur un support dans le cas de récipients carénés ou directement dans la braise dans le cas des tripodes (Blanc et al., 1996 ; Santrot, 1979). A l'instar des pots à cuire, des dépôts de suie ou des résidus de cuissons se remarquent souvent. Les tripodes, inconnus avant la conquête dans nos régions, apparaissent sur le site de

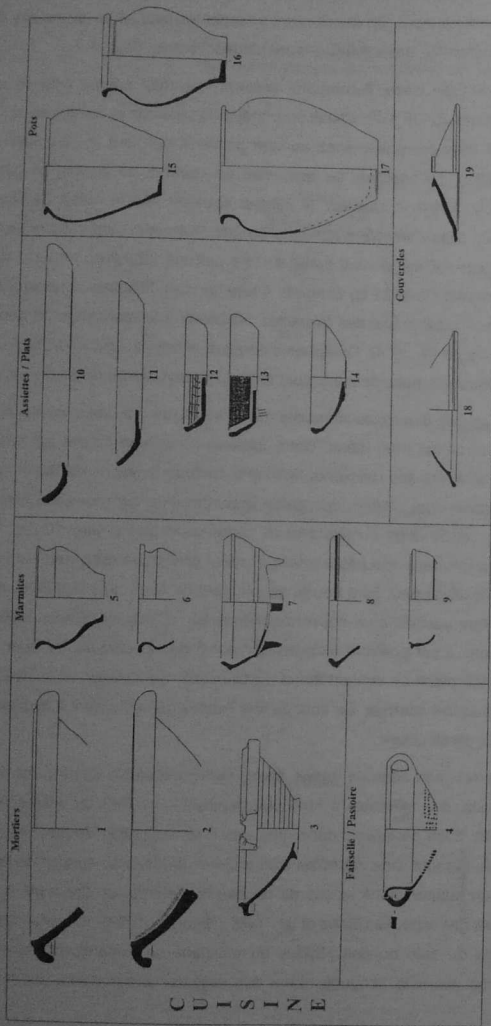


Fig. 10 : Quelques exemples de récipients en céramique utilisés pour la cuisine.

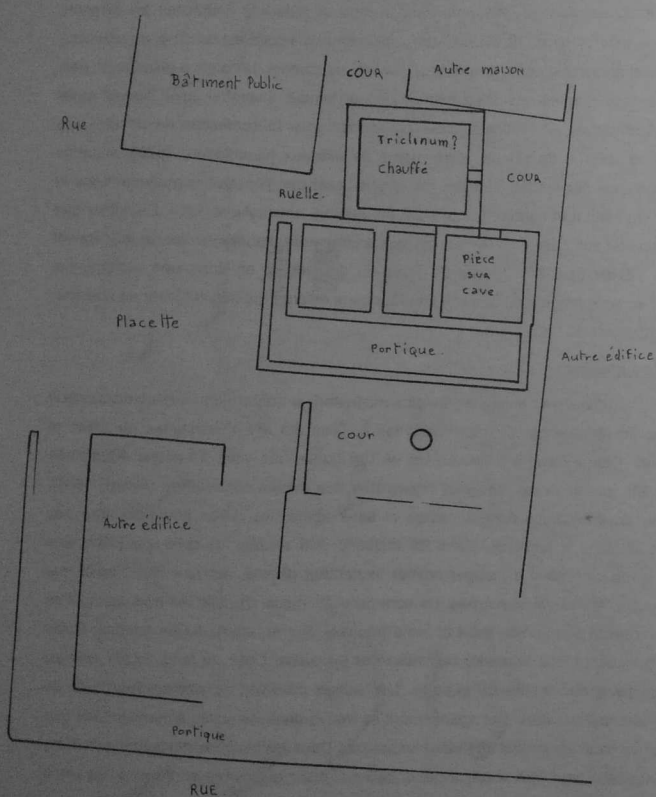
Monterfil II dès l'époque augustéenne. Leur emploi se développera par la suite et semble, d'après les connaissances actuelles, surtout fréquent au second siècle.

La troisième série de récipients de cuisson rassemble des formes basses, appelées assiettes ou plats en fonction de leur diamètre, et dont l'utilisation principale n'est pas toujours simple à déterminer. C'est le cas des plats dits à engobe rouge pompéien dont le revêtement sur le bord et l'intérieur empêchait les aliments d'attacher (figure 10 ; n° 10-11). Si leur fonction de plat à cuire est certaine, en revanche leur utilisation semble assez diversifiée. Considérés comme des plats à galettes de pain cuites au four, d'après des découvertes faites à Pompéi, il semble qu'on pouvait aussi bien les employer en tant que poêle ou cocotte pour la confection de bouillies, de sauces, la cuisson de viande, voire même de gâteaux (Goudineau, 1970). Importés d'abord d'Italie par les légionnaires, ils apparaissent dès l'époque augustéenne sur le site de Monterfil II et figurent par la suite en quantité anecdotique. Loin d'imaginer que l'utilisation de tels plats était limitée, on peut estimer que d'autres récipients leur étaient préférés. C'est peut être le cas de plats ou d'assiettes, en commune sombre, qui présentent un lustrage total ou partiel de leur paroi externe qui pouvait jouer un rôle anti-adhérent (figure 10 ; n° 12-14).

#### La salle à manger

Dans les habitations les plus modestes, la préparation et la consommation s'effectuent dans la même salle. Dans les édifices qui allient habitudes romaines et gauloises, l'étage devient le lieu de vie où l'on trouve une salle à manger dénommée *cenaculum*, qui finira par désigner l'ensemble des pièces supérieures (Adam, 1984). Lorsque les habitations étaient petites et sans étage, les repas pouvaient être pris debout ou dans le *tablinum*. Dans les maisons plus aisées, on crée une pièce plus vaste, le *triclinum* (salle à manger privée), richement décoré, pouvant être chauffé par hypocauste, et réservé aux repas. Le nom de cette pièce rappelle les trois banquettes inclinées (*lectus*) qui entouraient la table (*mensa*). Sur la banquette de gauche, *lectus imus*, prenaient place le maître de maison et les siens. Celle du fond, *lectus medius*, était destinée aux invités de marque. Les autres convives se partageaient celle de droite, le *lectus summus*. Cet agencement se trouve dans les salles à manger d'été que l'on trouve dans les jardins des *villae* luxueuses. Dans les maisons modestes le nombre de banquettes peut être réduit à deux, celles-ci étant disposées en équerre. La pièce s'appelle alors le *biclinum*. Le mobilier est maçonné et richement décoré de peintures.

Figure 9 - La maison de Monterfil avec son *triclinum* chauffé (H. Kerebel)



Sur le site de Monterfil II, la *domus* au sud de la place bordant la rue principale (bâtiment 2) présente sur sa face arrière une salle chauffée carrée en position centrale, correspondant sans doute au *triclinum* de la maison (figure 9).

#### Le personnel

Si dans les demeures les plus modestes, l'arrangement de la table et de la salle à manger revenait au propriétaire et à sa famille, il existait dans les riches habitations tout un personnel affecté à ces travaux. Ainsi, un domestique principal, le *tricliniarcha*, était en charge du commandement du personnel de service. La préparation des banquettes (coussins, couvertures) était assurée par un domestique particulier, le *lectisterniator*. La présentation des plats et leur service revenaient au *structor*, après qu'en cuisine le *praegustator* les ait goûtés d'une part pour contrôler leurs assaisonnements et d'autre part pour vérifier, à ses dépens, la présence d'un quelconque poison.

Sur les tables se trouvent des plats (*catini*) utilisés pour la présentation ou pour une consommation collective des mets, et des assiettes (*catilli*) qui servent de couverts individuels (figure 11 ; n° 1-7). Au début de l'époque romaine, ces récipients sont fabriqués en terre sigillée ou en *terra nigra* (figure 11 ; n° 1-4). À partir des Flaviens, les assiettes et plats en *terra nigra* disparaissent. Parallèlement, les récipients en terre sigillée deviennent de plus en plus creux (figure 11 ; n° 6-7) ce qui semble correspondre à la consommation d'aliments plus ou moins liquides : potages, bouillies (Barat et Vermeersch, 1993). À Corseul, le deuxième siècle marque aussi l'apparition d'assiettes à fond plat, peu profondes, fabriquées dans des pâtes sombres et agrémentées de décors lustrés plus ou moins complexes. Si, comme nous l'avons souligné auparavant, une utilisation pour la cuisson est plausible, rien n'interdit de penser qu'elles sont aussi employées pour la consommation ou la présentation de la nourriture.

Certains aliments plus ou moins liquides devaient être présentés dans des bols, des coupes en sigillées ou en *terra nigra* (figure 11 ; n° 11-13). La vaisselle métallique ne devait pas être absente des tables les plus riches. En témoigne, la découverte sur Monterfil II d'un plat en bronze recouvert d'argent présentant des traces de découpes (Le Cloirec, à paraître).

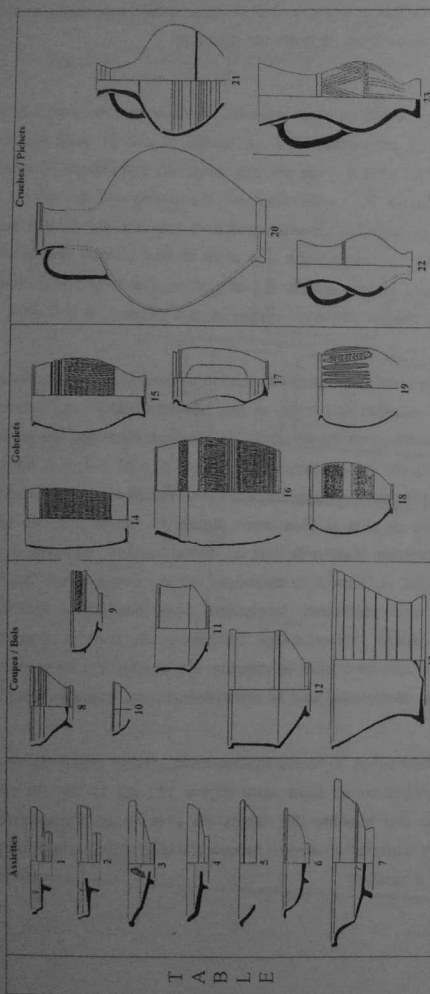


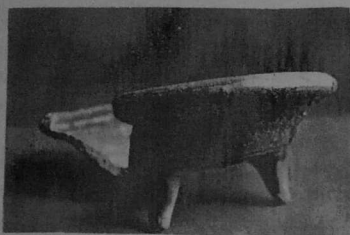
Fig. 11 : Quelques exemples de récipients en céramique utilisés pour la présentation des aliments.

La boisson était servie dans des récipients en terre cuite et en verre. Les seconds sont cependant assez rares et mal conservés la plupart du temps. Mentionnons la découverte au Chemin du Ray d'un gobelet à course de char présenté au Musée de la Société Archéologique. La majorité des gobelets à boire rassemble des céramiques dites à parois fines, qui s'inspirent pour partie de vases méditerranéens (figure 11 ; n° 14-19). Très élégants, ils présentent parfois un engobe marron et sont agrémentés d'un décor estampé de guillochis, de motifs de chevrons pour les plus anciens (figure 11 ; n° 14-16). Certains, volumineux, semblent témoigner d'un usage collectif, chacun buvant à tour de rôle, à moins qu'ils ne fassent office de bouteille. A la fin du premier siècle, apparaissent sur les tables des gobelets produits dans les ateliers du Centre de la Gaule. Ils comportent très souvent un décor d'épingles à cheveux ou sablé et des reflets plus ou moins métallisés (figure 11 ; n° 17-19). Il est probable enfin que les bols et les petites coupes en sigillée servent également à boire mais l'hypothèse de coupes à sauces, à condiments (*acebatulum*) ne doit pas être totalement écartée (figure 11 ; n° 8-10).

Les cruches, d'origine méditerranéenne, sont fabriquées dans des pâtes claires, plus rarement en métal. Dénommées lagènes ou hydries, elles sont utilisées pour le service de l'eau, du vin (figure 11 ; n° 20-21). Elles apparaissent sur les tables coriosolites dès l'époque augustéenne et se rencontrent jusqu'au troisième siècle. A partir de cette période, elles semblent remplacées par des pichets réalisés dans des pâtes sombres et fines (figure 11 ; n° 22-23). Quelques exemples, de différents modules, qui attestent d'un usage en tant que bouteille ou en tant que gobelet individuel, ont notamment été découverts dans la cour de l'ancienne école privée de Corseul par le Frère Roland Ricordel.

Tel ce pot noir marqué du graffiti SMAPICIA – nom probable de la propriétaire – tous ces objets familiers, qu'ils soient modestes ou plus élaborés, sont émouvants car ils ont « vécu » il y a plus de 1.800 ans, lorsque les Coriosolites se mettaient à table...

Jean-Pierre Bardel  
Technicien au Service Régional de l'Archéologie  
Romuald Ferrette  
Archéologue Céramologue



Tripode



Pot avec graffiti « SMAPICIA »



Céramique sigillée décorée



## BIBLIOGRAPHIE

ADAM J.-P., 1984 – *La construction romaine. Matériaux et Techniques*. Coll. Grands Manuels Picard, Paris, Picard, 367 p.

AUMASSON P., 1974 – Fouilles en Bretagne : l'habitat gallo-romain de Binon (Bains-sur-Oust). *Archéologie*, 76, p. 67-68.

AUMASSON P., 1975 – Fouille d'une ferme « élémentaire » à Binon en Bains-sur-Oust. *Archéologie en Bretagne*, 7, p. 11-15.

AUMASSON P. et HOULLIER J.-P., 1976 – Une petite « ferme » gallo-romaine, Binon en Bains-sur-Oust. *Bull. et Mém. de la Soc. Archéo. du département d'Ille-et-Vilaine*, 79, p. 1-12.

BARDEL J.-P., 1996 – Il y a trente ans, le Champ Mulon... *Bulletin de la Société Archéologique de Corseul, Patrimoine*, 10, p. 21-37.

BATS M., 1996 – Le vase céramique dans l'habitat – fonction et usage. In : *Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine. Dossiers d'Archéologie*, 215, p. 146-149.

BARAT Y. et VERMEERSH D., 1993 – Evolution des manières de tables et de cuisines. In : Dufay, B., (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers de l'Île-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 188-193.

BLANC N., LEREDDE H. et NERCESSIAN A., 1996 – Des pots pour la cuisine In : *Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine. Dossiers d'Archéologie*, 215, p. 142-145.

HOFMANN B., sd – *La quincaillerie antique, 2<sup>e</sup> partie. Notice technique n° 15*. Touring Club de France, Groupe d'Archéologie Antique.

GOUDINEAU CH., 1970 – Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéienne (« Pompejanische-rotten Platten »). *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'Ecole Française de Rome*, 82, 1, p. 159-186.

JOLY M. – Boire et manger en Bourgogne gallo-romaine : la vaisselle au Haut-Empire. In : Joly M. et Marchand L., *Boire et manger en Bourgogne. Usages et fonctions du mobilier archéologique du Néolithique au Moyen-Âge*. Actes des deuxièmes journées de rencontres d'ARIA Bourgogne, Auxerre, 7-8 mars 1992. *Cahiers Archéologiques de Bourgogne*, 5, p. 67-79.

KEREBEL H., 1999 – *Fanum Martis*, chef-lieu de la cité des Coriosolites. *Bulletin de la Société Archéologique de Corseul, Patrimoine*, 13, p. 16-34.

KEREBEL H., à paraître – *Les fouilles de Monterfil II à Corseul (Côtes d'Armor). Etude d'un quartier de la ville antique*. Document d'Archéologie Française, à paraître.

LE CLOIREC G., à paraître – Objets et éléments métalliques. In : Kerébel H., *Les fouilles de Monterfil II à Corseul (Côtes d'Armor). Etude d'un quartier de la ville antique*. Document d'Archéologie Française, à paraître.

LE BIHAN J.-P., 1986 – *Aux origines de Quimper. Archéologie et histoire* (Catalogue de l'exposition). Ville de Quimper et Ministère de la Culture, 60 p.

MUNOZ C., 1994 – Les ustensiles de cuisine en fer gallo-romains. La préparation et la cuisson de la viande. In : Joly M. et Marchand L., *Boire et manger en Bourgogne. Usages et fonctions du mobilier archéologique du Néolithique au Moyen-Âge*. Actes des deuxièmes journées de rencontres d'ARIA Bourgogne, Auxerre, 7-8 mars 1992. *Cahiers Archéologiques de Bourgogne*, 5, p. 59-65.

RICH A., 1861 – *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques accompagné de 2 000 gravures d'après l'antique*. Paris, Librairie de Firmin Didot frères, fils et Cie, 740 P.

SANTROT J. et SANTROT, M. H., 1979 – *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, CNRS, 1979.

## CORSEUL, MONTERFIL II : LES VESTIGES DU DECOR MURAL

A la suite des fouilles effectuées de 1992 à 1994 par Hervé Kérébel et son équipe, les fragments d'enduit peint qui avaient été recueillis sur le site de Monterfil II ont été confiés pour étude au Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines (CNRS-ENS) à Soissons (\*).

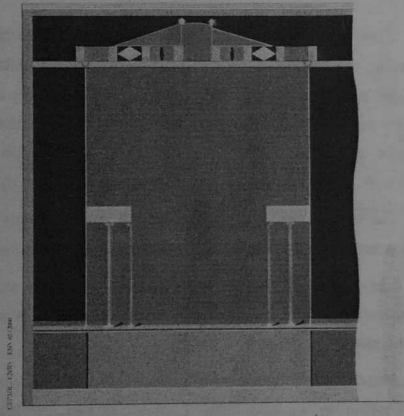
Ces fragments, pour modestes qu'ils semblent au premier abord, sont une source précieuse de renseignements sur l'aspect que pouvaient présenter, à l'époque romaine, les salles reconnues sur le terrain.

Un bâtiment dit « à galerie » a été bien identifié : construit à la fin du I<sup>er</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup>, il a été détruit au III<sup>e</sup> siècle. Des fragments de revêtement peint étaient accumulés dans l'aile nord et dans l'angle nord-ouest de la galerie ; ils correspondent à plusieurs ensembles que l'on distingue à la fois par la nature différente des mortiers de support, et par des décors de types également différents.

Un premier ensemble consiste en une imitation de ce que l'on appelle l'« *opus sectile* » : placages de marbres de couleurs, découpés et agencés suivant des formes géométriques. Rendues de façon très simple (projection de couleur donnant un mouchetis) ou plus élaborée (dessin réaliste des veines de marbre), les pierres représentées sont très diverses : porphyre rouge et porphyre vert, marbres violacés, bleuâtres.

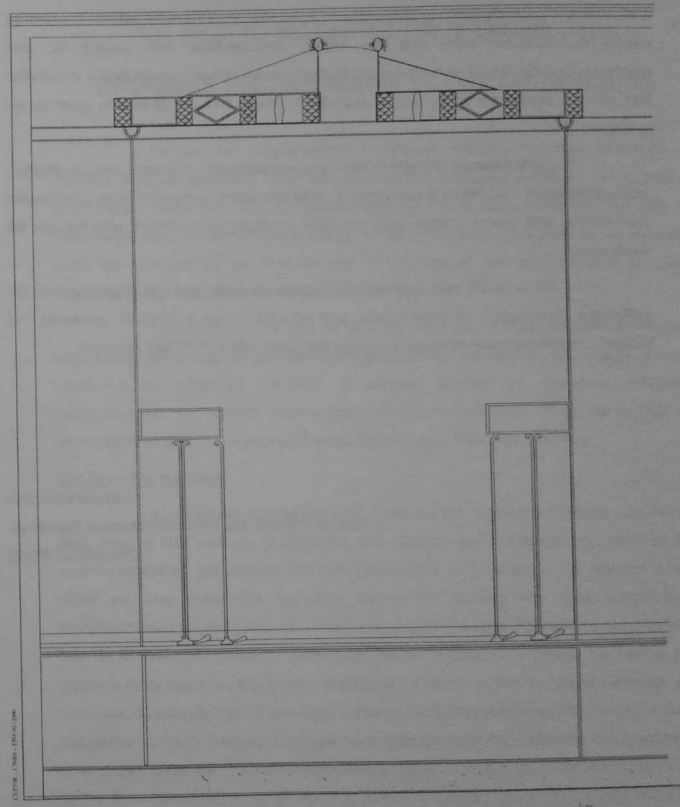
Malgré le peu de surface conservée, on reconnaît des angles et des juxtapositions de compartiments quadrangulaires, des moulurations en trompe-l'œil, et enfin un motif plus complexe que nous pouvons restituer comme une ligne de cubes vus en perspective, bande décorative qui, selon toute logique, sépare deux zones horizontales de la paroi (Fig. 1). De telles compositions se retrouvent en effet avec des variantes, sur d'autres sites du Nord de la Gaule, Lisieux ou Chartres par exemple.





C.P.P.O.A. - CHAM. - I.N.S. 67.2000  
**CORSEUL**  
 (Caves of Armois)  
 Mastère II  
 Bâtiment 12  
 dit à message

Fig 2 – Restitution hypothétique d'une paroi (30 – 40 après J.C.)



C.P.P.O.A. - CHAM. - I.N.S. 67.2000  
**CORSEUL**  
 (Caves of Armois)  
 Mastère II  
 Bâtiment 12  
 dit à message

Le plus remarquable, dans cette composition, est la gamme des couleurs : plusieurs nuances de rouges (rouge ocre, rouge vermillon, rouge bordeaux) et de verts (clair, foncé, bleuté) donnent à l'ensemble un caractère extrêmement raffiné. C'est cette palette de nuances, ainsi que les détails ornementaux des volutes ou des compartiments de l'entablement, qui permettent de se référer à une mode décorative bien connue, celle qui s'est épanouie, à partir de Rome, dans le deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle de n.è.

Cette datation stylistique se trouve parfaitement en accord avec la datation archéologique du « bâtiment à mosaïque », et la restitution à laquelle nous aboutissons nous donne, très vraisemblablement, une idée du choix délibérément effectué par les décorateurs.

On constate une évolution des tendances picturales qui accompagnent les différentes campagnes de construction, une adaptation aux « courants de mode » et surtout une romanisation précoce à laquelle les Coriosolites n'ont pas échappé.

Claudine ALLAG  
Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines  
CNRS/ENS 85-46

(\*) L'ensemble des résultats de fouilles du site va paraître prochainement dans un numéro des Documents d'Archéologie Française.

## LE TRAFIC MARITIME EN MANCHE AUX EPOQUES PRE-ROMAINE ET GALLO-ROMAINE

La Manche, contrairement à certains bras de mer, n'a jamais été un obstacle et a, au contraire, offert aux populations riveraines le moyen de contacts et d'échanges. Sans remonter au Paléolithique où elle n'existait pratiquement pas, au Néolithique puis, d'une manière évidente, à l'Age du Bronze, des liens étroits ont existé entre les riverains de ce bras de mer. Il est naturel que ces relations se soient poursuivies aux époques pré-romaine et gallo-romaine.

Le chercheur qui veut se faire une idée de l'activité maritime en Manche dans l'antiquité ne dispose que des sources suivantes : les épaves, les vestiges anciens maritimes et terrestres, certains documents anciens et quelques évidences archéologiques. Le présent exposé concernera principalement l'ouest de la Manche, zone maritime pour laquelle on a d'assez nombreuses données récentes.

### Les données de base

Les épaves anciennes sont rares sur les rives de la Manche ; on ne peut citer, pour la côte nord de la Bretagne, que l'épave de Ploumanac'h et, dans les îles anglo-normandes, les épaves de Saint-Peter-Port à Guernesey. Le premier navire, coulé sur une roche des Sept-Iles, transportait le long des rives armoricaines, probablement d'est en ouest, des lingots de plomb marqués du nom de peuplades de l'est de la Bretagne insulaire ; malheureusement la date du naufrage n'a pas pu être précisée mais elle a la plus grande probabilité de se situer vers le IV<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C. Les deux épaves de Saint-Peter-Port, outre qu'elles indiquent l'importance d'alors de ce site portuaire de Guernesey, illustrent aussi bien un trafic trans-Manche qu'un cabotage le long des côtes du Cotentin ; elles datent, l'une du début du II<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C., l'autre de la fin du III<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C. Il faut remarquer que cette dernière contenait, outre des amphores et, à titre résiduel, des tessons de céramiques provenant d'Algérie, d'Espagne, de l'ouest de la France, du Dorset et de la région du Rhin, ce qui peut

correspondre à quelques-uns des anciens déplacements de ce navire avant son naufrage.

Lorsque des amphores ou des fragments d'amphore sont retrouvés seuls sous la mer, ils ne peuvent que trahir le passage d'un bateau, voire la présence d'une épave. Ainsi un grand fragment d'amphore Dressel I a été remonté, il y a près de 40 ans, devant la baie de la Fresnaye, près du Cap Fréhel. Mais que reste-t-il du bateau ?

Sans que cela matérialise des épaves, les systèmes de mouillage perdus en mer ou sur des sites fluvio-maritimes constituent aussi des indices de passage de bateaux. Malheureusement ces découvertes ne sont pas nombreuses et elles sont faites hors contexte, ie sans possibilité de datation. On peut ainsi signaler, sur le rivage armoricain, des pierres de mouillage retrouvées dans la baie de Morlaix ou dans la vallée de la Rance (anse Solidor et Taden) qui peuvent dater de la période pré-romaine, voire gallo-romaine. Parallèlement des pierres similaires ont été retrouvées sur les rivages de la Grande Bretagne, notamment sur les rives du Dorset (Poole, Swansea et Wight). Parmi toutes ces pierres utilisées dès l'Age du Bronze, il est probable qu'il y en ait qui datent des époques pré-romaine et romaine.

Bien que terrestres, les sites portuaires bien identifiés permettent d'ébaucher des axes de trafic. Chez les Coriosolites, le port d'Alet, dénommé *Reginca* sur la Table de Peutinger, est bien connu par :

- sa zone d'échouage des navires, déterminée lors de fouilles sous-marines, sur la face maritime d'un cordon littoral du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au milieu du IV<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C., puis dans l'anse Saint-Père, après le milieu du IV<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C.,

- son importante aigüade, destinée à ravitailler en eau les navires,

- ses voies d'accès.

Le système d'alimentation en eau des navires de *Reginca* a connu plusieurs phases. A l'époque pré-romaine, il est constitué d'un simple bassin losangique de retenue de l'eau provenant d'une source du rocher de Solidor. Au Haut-Empire, pour faciliter les remplissages, un aqueduc fut aménagé et un système de pompage installé au sein d'un ensemble de deux bassins collecteurs. Une petite pompe à trois cylindres y est d'abord installée puis, en grande partie à cause d'un développement du trafic portuaire, une seconde pompe à huit cylindres la remplace vers la fin du III<sup>ème</sup> siècle et se trouve en fonctionnement au début du IV<sup>ème</sup> siècle.

Chez les Coriosolites, un autre port d'échouage a été mis en évidence par une densité de vestiges et par l'existence d'une voie y menant. Le site se trouve à Hillion, au nord de la Grand'ville, à l'embouchure du Gouessant. Vers l'ouest, chez les Osismes on peut évoquer un probable port au pied de Coz-Yaudet, à l'embouchure de la rivière de Lannion. Vers l'est, il existait d'autres sites portuaires à Avranches, Coutances, Cherbourg, Port-Bail, Rouen, etc...

Sur les rives de Grande-Bretagne, d'autres ports ont été identifiés : Hengistbury Head, dans le Dorset, et Mount Batten, à Plymouth, pour l'époque pré-romaine, *Claudentum* (Bitterne) et un port desservant Exeter à l'époque romaine. On a déjà parlé des épaves romaines de Saint-Peter-Port à Guernesey, mais il faut dire que des fouilles terrestres ont confirmé l'existence d'un site portuaire sous la ville actuelle.

Voyons les quelques textes anciens fournissant des données sur les sites maritimes de la Manche.

Le Traité de Géographie, écrit vers 140 ap. J.-C. par Claudius Ptolémée, mentionne des sites maritimes armoricains. D'après de très récentes recherches, le *Salioceanus portus* pourrait être soit le port du Coz-Yaudet, soit celui de la Grand'ville à Hillion ; quant à la rivière *Titus*, il pourrait s'agir soit de l'Arguenon, soit de la Rance. D'autres sites maritimes sont mentionnés plus à l'est : les embouchures de l'Orne et de la Seine, Rouen,... De même, dans un autre chapitre du même ouvrage, on trouve les mentions de sites maritimes de Grande-Bretagne : l'île *Vectis* (Wight), les rivières *Alaunus*, *Isca*, *Tamarus Cenio* et *Trisantonis*, et un *Magnus Portus*, identifiable à Bitterne, port très important de la côte sud.

L'itinéraire Maritime d'Antonin, daté de la fin du III<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C., est une compilation de documents plus anciens qui donne une liste exhaustive des îles. Pour la Manche, on peut y lire « *Riduna*, *Sarmia*, *Carsarea*, *Barsa*, *Lisia*, *Andium*, *Sideliis* et *Uxantisma*. » Les quatre premières seraient les îles anglo-normandes ; les deux suivantes, les îles de Bréhat et Batz ; viendraient ensuite les îles Scilly et Ouessant. Ces îles sont autant d'étapes et de repères pour une navigation côtière de type cabotage.

La Table de Peutinger, dont l'original est datable du III<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C., indique que *Reginca* (Alet) est un *terminus* maritime de voie terrestre venant de *Fanum Martis* (Corseul), prolongée par un itinéraire maritime s'appuyant sur les îles *Lenur* pour atteindre la Bretagne insulaire. Ce nom collectif désigne manifestement les îles anglo-

normandes. Un autre *terminus* maritime, relié à *Vorgium* (Carhaix) est appelé *Gesocribate* et localisable à l'Aber Wrac'h. Le document mentionne d'autres ports plus orientaux : *Coriallo* (Saint-Martin-la-Hague), *Crociatonum* (Carentan), *Rotomagus* (Rouen) et *Gesoriacum* (Boulogne-sur-Mer).

La Notitia Dignitatum, rédigée à la fin de l'époque gallo-romaine, décrit en particulier l'organisation militaire de l'Empire d'Occident et donne notamment des détails sur les garnisons en Armorique à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ap.J.-C. Sous les ordres du *Dux Tractus Armorici et Nervicani*, on trouve des Préfets militaires cantonnés dans des sites fortifiés côtiers, systématiquement associés à des lieux de mouillage ; pour la Manche, c'est le cas de Brest, Alet, Avranches, Coutances, Cherbourg et Rouen. A ce stade on peut déjà noter la concentration relative des garnisons dans le golfe normano-breton, tout comme si une menace plus importante y pesait (Fig. 2). Sur les rives de Grande-Bretagne, il existait une structure similaire, le *littus saxonicum*, dont le nom précise bien la menace. Les sites les plus à l'est sont à Porchester, près de Bitterne et sur l'île d'Alderney (Aurigny) (*Grannona*). C'est par ce dernier site, face à Cherbourg (*le Grannono du Tractus Armorici*) que se faisait la liaison entre les deux structures défensives militaires implantées de part et d'autre de la Manche.

#### Restent des évidences archéologiques.

Les découvertes de mobiliers transportés par mer permettent parfois d'avancer dans la reconstitution des voies maritimes. Parfois la distribution cartographique de ces mobiliers prouve à elle seule l'importation par voie de mer. C'est par exemple le cas avec les amphores Dressel IA et IB, venant de Campanie, déchargées à Narbonne, transportées à Bordeaux et alors réembarquées sur des navires. La cartographie des découvertes des amphores Dressel IA et IB (Fig. 1) montre une répartition, d'une part, le long des côtes de l'Atlantique et de la Manche, principalement jusqu'au Cotentin, d'autre part, dans le sud de la Grande-Bretagne (le Dorset et l'embouchure de la Tamise). Une telle cartographie illustre une route maritime longeant les côtes armoricaines, d'une part, et atteignant les côtes de la Bretagne insulaire, d'autre part. Le cabotage sur les côtes septentrionales de l'Armorique a pu se prolonger par la voie *Reginca*-Hengistbury Head. Sur ces axes maritimes, on a bien mis en évidence un transport, relativement côtier, d'amphores du sud vers le nord, mais il est plus délicat de retrouver le fret de retour ; il pouvait s'agir de denrées périssables, voire des esclaves si l'on se fie aux dires de Diodore de Sicile. Le seul indice éventuel de contacts commerciaux est la découverte surprenante d'un certain nombre de

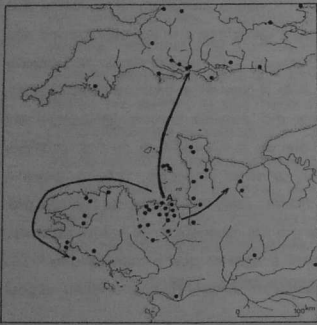
monnaies coriosolites dans le nord de l'Espagne, là où étaient fabriquées des amphores Pascual I, à large bandeau de col, qui sont aussi retrouvées sur des sites armoricains du I<sup>er</sup> siècle ap.J.-C..

Les statères armoricains retrouvés en Bretagne insulaire n'ont pu que traverser la Manche sur un navire. La cartographie des découvertes de statères coriosolites des deux côtés de la Manche (Fig. 1) permet de mettre en évidence, outre un cabotage vers l'ouest à partir d'Alet, un axe Alet-Hengistbury Head s'appuyant sur les îles anglo-normandes. Symétriquement, la cartographie des monnaies durotriges (territoire entourant Hengistbury Head) met en évidence partiellement le même axe (Fig.1). L'existence de cette voie est pleinement confirmée par les exportations des céramiques fines à cordons, produites au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. dans la région de Lamballe et retrouvées dans les îles anglo-normandes et la région d'Hengistbury Head (Fig. 1). Cette céramique fine, prélude de la *terra nigra*, est la mieux connue géologiquement parlant, mais il faut signaler d'autres productions de la fin de l'Age du Fer, certifiées armoricaines (poteries graphitées, céramiques à stries multiples, pots à anses à œillet,...) et retrouvées principalement dans le Dorset. Tous ces indices de l'époque pré-romaine sont concordants mais ne permettent pas de reconstituer la nature de toutes les cargaisons. En effet les monnaies servaient à acheter quelle marchandise ? Les poteries étaient-elles transportées pour leur qualité esthétique, pour le contenu ou pour des usages personnels ?

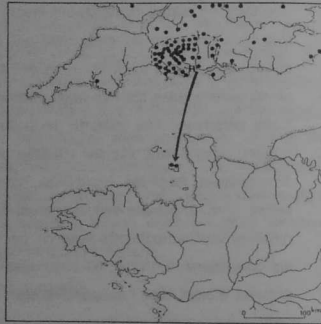
Une étude menée sur les marbres retrouvés dans les bâtiments gallo-romains d'Alet laisse supposer aussi que ces matériaux étaient embarqués à Bordeaux, qu'ils soient pyrénéens ou méditerranéens. Il est aussi presque certain que les céramiques sigillées de la Graufesenque et de Montans arrivaient par la voie atlantique sur les sites armoricains du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. par un cabotage atteignant, vers l'est, Alet.

L'étude de la répartition des poteries sigillées de Lezoux signées *Vironius* (140-175 ap. -J.-C.) montre 4 lieux de découverte en Gaule, dont un à Alet, et 17 découvertes en Grande-Bretagne. Il apparaît que sa production était prisée en Bretagne insulaire et son importation se faisait forcément par voie maritime, avec un transit possible par Alet.

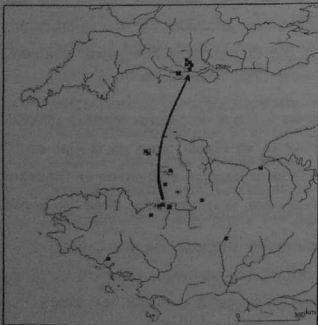
Les « céramiques à l'éponge » de la fin du III<sup>e</sup> siècle et du début du IV<sup>e</sup> siècle, produites un peu au nord de la Gironde, sont retrouvées, en Armorique, principalement sur des sites proches des côtes, et dans le sud de la Bretagne insulaire, de l'embouchure de la Severn à celle de la Tamise (Fig. 2). Leur diffusion en Armorique prouve des apports par cabotage ; elles atteignent le sud de la Bretagne insulaire après une traversée de la Manche, soit depuis Ouessant, soit depuis Alet.



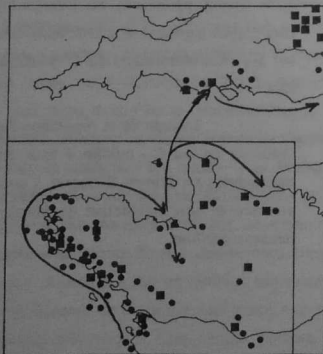
Diffusion des monnaies coriosolites isolées.  
A désigne Alet.  
(d'après Langouët, 1987)



Diffusion des monnaies durotriges.  
H désigne Hengsbury Head.  
(d'après Langouët, 1987)



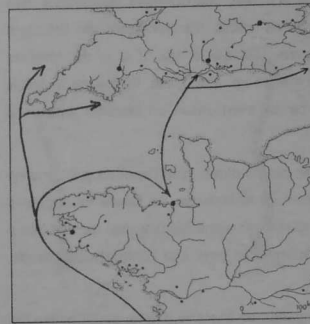
Diffusion des céramiques fines à cordons,  
fabriquées dans la région de Lamballe.  
(d'après Daire, 1987)



Diffusion des amphores Dressel 1  
(d'après Galliou, 1982).

Figure 1 - Quelques diffusions de matériels archéologiques au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. dans l'ouest de la Manche.

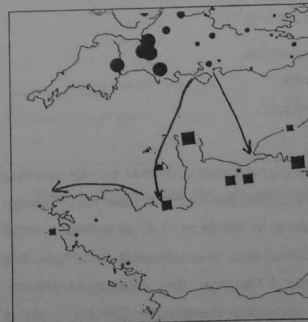
Pour le IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., la céramique sigillée d'Argonne permet d'illustrer un trafic en Manche. Les produits d'Argonne, dont les ateliers se situaient entre la Marne et la Meuse, descendaient la Marne et la Seine avant d'être chargés sur des navires de haute mer. La cartographie des découvertes de ce type de céramique en Armorique (Fig. 2) a mis en évidence une importation par cabotage venant de l'est de la Manche et atteignant les rivages de l'Atlantique et une diffusion à partir des côtes et de l'axe Rance-Vilaine.



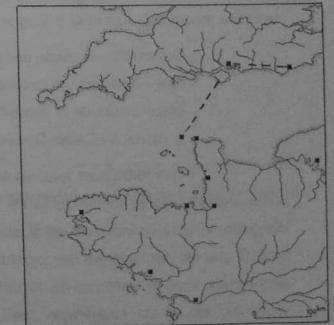
Diffusion des céramiques "à l'éponge"  
(d'après Galliou et al., 1980).



Diffusion des céramiques d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle  
siècle (d'après Langouët, 1987).



Diffusion des céramiques britanno-romaines de  
type *black burnished* (250-400 ap. J.-C.)  
(d'après Fulford, 1987).



Implantation des garnisons du *Tractus  
Armoricanus* dans l'ouest de la Manche.

Figure 2 - Quelques diffusions de matériels archéologiques aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. et cartographie des forts du *Tractus Armoricanus* et du *Littus Saxonicanus* dans l'ouest de la Manche.

Des céramiques du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., de divers ateliers de Bretagne insulaire (Oxfordshire, Alice Holt, New Forest, Dorset), ont été retrouvées en Armorique, plutôt près des côtes (Fig. 2). Elles matérialisent un trafic trans-Manche s'appuyant sur les axes Clausentum-Alet et Clausentum – Seine, puis un cabotage doublant la pointe de l'Armorique.

#### Les principales voies de la navigation en Manche

Il est difficile d'exploiter ci-dessus la totalité des données disponibles. Aux cas spectaculaires cités ci-dessus, s'ajoutent des traces d'importations en Bretagne insulaire de céramiques micacées du Morvan (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), de mortiers estampillés du nord de la Gaule (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.), etc. Essayons toutefois d'avoir une vision globale et synthétique de ce qui s'est passé en Manche durant les époques pré-romaine et gallo-romaine.

La première précaution à prendre est d'indiquer que l'époque pré-romaine n'a pas la même signification sur les deux rives de la Manche. La Gaule fut conquise officiellement en 52 av. J.-C. mais réellement gérée par une administration au tout début de notre ère. La Bretagne insulaire resta indépendante jusqu'à la conquête de Claude, en 43 ap. J.-C..

En 1983, McGrall a étudié la navigation en Manche à la fin du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. avec une approche de marin ; il a principalement tenu compte des vents dominants, des différents régimes de courants, des variations saisonnières du temps. Il a pu ainsi proposer, outre des axes de cabotage côtier, quatre principales voies maritimes reliant la Gaule et la Bretagne insulaire (Fig.3) :

- Ouessant – la pointe de la Cornouailles,
- Alet – Hengistbury Head ou Poole,
- embouchure de la Seine-île de Wight,
- le détroit de Calais-Douvres.

Il faut remarquer que ces axes se trouvent tous confirmés par les données archéologiques. En se limitant à l'Ouest de la Manche, par exemple, l'axe Alet-Reginca-Hengistbury Head-Clausentum est illustré, entre le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. par les découvertes des monnaies coriosolites, des monnaies durotriges, des céramiques fines à cordons, de la céramique à l'éponge, des céramiques britanno-romaines, etc. Il est suggérable avec les trouvailles d'amphores Dressel I, de la production du potier Vironius, etc. L'axe reliant les extrémités occidentales de

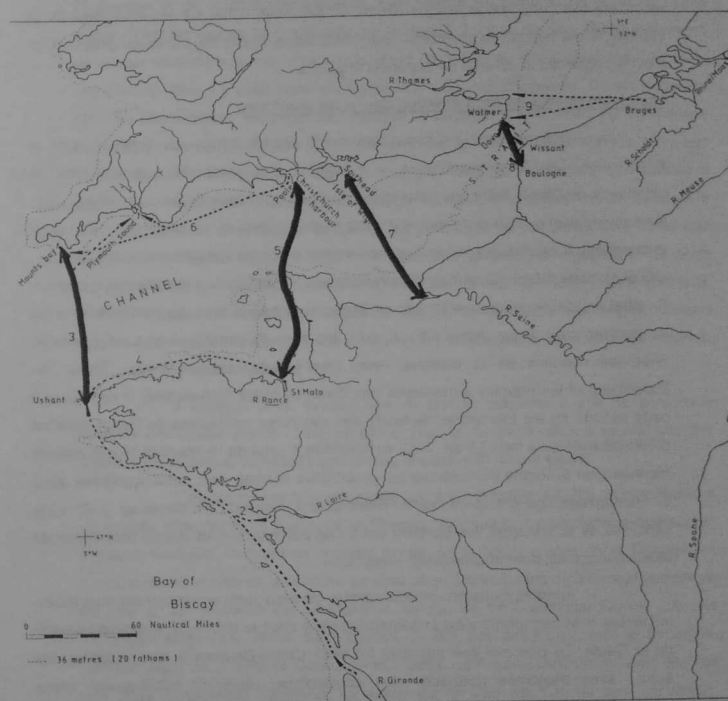


Figure 3 - Les principales voies trans-Manche aux époques pré-romaine et gallo-romaine (d'après McGrall, 1983).

l'Armorique (Ouessant) et de la Cornouailles est illustré par les lieux de découverte d'amphores Dressel I et de céramiques à l'éponge.

On constate ainsi que les données maritimes et archéologiques se recourent avec une bonne logique. Quant au cabotage côtier sur les deux rives de la Manche, il est naturel, relativement aisé, mais laisse moins de traces tangibles, si ce n'est les répartitions côtières de matériels importés.

#### Les changements de fréquentation des voies maritimes

Des relations maritimes ont existé depuis longtemps entre Bretons et Armoriciens. Dès l'Age du Bronze, il y avait une quasi-identité culturelle, liée au commerce de l'étain, entre les populations du Wessex et ceux du nord de l'Armorique ; les tumulus sont similaires de part et d'autre de la Manche. Au 1er siècle av. J.-C., avant la conquête, il existait des rapports commerciaux entre les Armoriciens et les Bretons ; César en parle même s'il attribue bizarrement aux Vénètes la suprématie du commerce. En effet les découvertes monétaires en Bretagne insulaire sont majoritairement celles de statères coriosolites. Après 52 av. J.-C., les contacts maritimes se sont poursuivis entre les riverains de la Manche, entre des peuples bretons encore libres (les Durotriges) et les peuples armoriciens (les Osismes et les Coriosolites). Il semble que cette période ait été très active ; le faciès des monnaies coriosolites de l'agglomération d'Alet (abandonnée vers 25 ap. J.-C) est similaire à celui de l'ensemble de ces mêmes monnaies en Bretagne insulaire, ce qui paraît alors normal, dans cette hypothèse, pour un monnayage figé par la conquête. Entre le tout début du 1er siècle ap. J.-C. et la conquête de la Bretagne, les contacts ont pu se poursuivre mais ont dû faire l'objet de plus de contrôles, donc d'une probable restriction.

Après la conquête de la Bretagne, les deux rives appartiennent à un même ensemble et le commerce s'est forcément amplifié avec la nécessité d'importer à partir de la Gaule. Le principal axe maritime fut alors Calais-Douvres et ses variantes, les autres axes maritimes nord-sud, plus occidentaux, devenant relativement moins importants. Par contre le cabotage côtier garda tout son intérêt et la voie *Reginca-Clausentum* resta active du fait de sa facilité, de sa pénétration importante en Gaule et de la faible distance à faire en très haute mer (entre la pointe du Cotentin et l'île de Wight).

Dès le 1er siècle ap. J.-C., une flotte militaire, la *classis Britannica*, fut chargée de protéger la navigation en Manche et dans la Mer du Nord. Son camp se trouvait à Boulogne-sur-Mer.

Durant le IIème siècle et la première moitié du IIIème siècle, le trafic maritime en Manche fut important, se développant parallèlement avec la prospérité de l'Armorique et de la Bretagne insulaire. Puis vinrent les troubles de la fin du IIIème siècle. Parmi les causes de l'insécurité qui en naquit, il y a eu en plus, indiscutablement, un danger venant de la mer, plus précisément de la Mer du Nord, celui des Saxons et des Frisons. Mais il y avait aussi en Gaule des menaces intérieures. Durant le dernier quart du IIIème siècle, les bagaudes, bandes de paysans ruinés pillant les campagnes et menaçant les villes, créèrent aussi une insécurité en Gaule. En Armorique, alors que chaque chef-lieu de *civitas* fut entouré d'un rempart défensif, on constate que Corseul et Carhaix ne le sont pas. Toutefois pour protéger Corseul, on réactive Alet qui dominait le port *Reginca*, resté actif de tout temps, et qui permettait de verrouiller l'axe fluvial que constituait la Rance jusqu'à Taden. Le rôle des empereurs « gaulois » fut alors important. En 260, Postumus créa un empire destiné à défendre le Rhin et le littoral de la Gaule menacé par ces pirates venant de l'est du Pas-de-Calais. Cet empire, soutenu par les Armoriciens durera jusqu'en 274 avec les successeurs de Postumus : Marius, Victorinus puis Tétricus père et fils.

Il apparaît alors évident que, si danger maritime il y a, le commerce maritime s'en trouve affecté. C'est, en partie, pour le maintenir efficace et actif que des mesures de défenses du littoral furent prises dès la fin du IIIème siècle.

L'insécurité maritime engendra une autre initiative. En 286, le commandant de la flotte chargée de la police de la Manche, *Carausius*, se proclama empereur en Bretagne insulaire. Pendant un certains temps, on le laissa maître de la Bretagne et d'une partie de la côte de la Manche au nord de la Seine. Il était difficilement vulnérable sur mer et son efficacité dut satisfaire un temps. Ce fut Constance Chlore, l'un des Tétrarques siégeant à Trèves, qui le chassa. En 293, il réussit à s'emparer de Boulogne-sur-Mer, siège de la flotte de *Carausius* et il battit les Frisons dont *Carausius* s'était fait des alliés. Finalement *Carausius* fut assassiné en 293 par l'un de ses lieutenants, *Allectus*. Ce n'est qu'en 296 que Constance Chlore vainquit ce dernier, restaura un gouvernement régulier en Bretagne et récupéra le contrôle de la police maritime en Manche.

La fortification des principales villes n'a pas suffi. Au milieu du IV<sup>ème</sup> siècle, sous l'autorité de l'empereur Valentinien, une autre organisation est mise en place, celle du *Tractus Armoricani*. En 343 ap. J.-C. le témoignage écrit de *Iulus Firmius Maternus* indique que la traversée de la Manche était dangereuse.

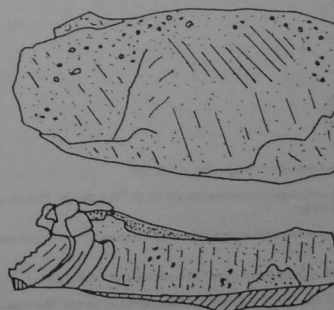
Les sites du *Tractus Armoricani* sont tous des lieux de mouillage. Des navires devaient être prêts à embarquer des troupes et à appareiller en cas de danger ou d'incursion côtière de la part des Saxons et des Frisons. L'Ouest de la Manche n'échappait pas à ces dangers, et plus particulièrement les rives du golfe normano-breton ; il faut préciser qu'à cette époque, le transport par mer était prisé et que ce golfe est à voir comme un coin de mer enfoncé dans la Gaule. Il faut croire que ces mesures militaires furent efficaces puisque, pour le IV<sup>ème</sup> siècle, on observe aussi bien un cabotage venant continuellement de l'est (céramiques d'Argonne) et des traversées de la Manche (céramiques britano-romaines). Toutefois, on constate que le cabotage a connu des vicissitudes à certains moments. Par exemple, dans le flux des importations d'Argonne en Armorique, une chute relative se produit peu après 350 ap. J.-C. ; cette baisse de trafic est à relier aux invasions des Germains et aux menaces des peuples saxons et frisons, facilitées alors par les luttes entre l'usurpateur Magnence et l'empereur Constance II. La reprise des importations d'Argonne est nette après 380 ap. J.-C.

On peut essayer de faire une synthèse des importances relatives des voies de traversées de la Manche, celles de l'Ouest, Ouessant-Cornouailles, Alet-Bitterne, d'une part, Bitterne-la-Seine et Calais-Douvres et variantes, d'autre part. On peut mettre de côté les cabotages car ils ont pu continuer sans relative grande difficulté, leur vulnérabilité étant moindre. Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et durant la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., les axes de l'Ouest semblent très actifs. Au cours des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles, ils connaissent un déclin relatif car les importations en Bretagne insulaire se font à partir des embouchures de la Seine et du Rhin. Du fait des menaces maritimes venant de la Mer du Nord et d'une relative sécurité plus à l'ouest, les axes occidentaux de traversée retrouvent un regain de fréquentation à partir de la fin du III<sup>ème</sup> siècle. Pour contenir les incursions maritimes et pour protéger les voies maritimes de l'ouest, des structures défensives sont mises en place. Au IV<sup>ème</sup> siècle, il était plus sûr de traverser la Manche dans sa zone située à l'ouest de la Seine.

### Les navires

On a parlé de navigation, mais pas des navires de mer ; il faut avouer que l'on ne sait que peu de choses sur eux. Par exemple l'épave de Ploumanac'h n'a livré aucune pièce de bois. Par contre une des épaves de Saint-Peter-Port avait conservé le fond de sa coque, ce qui a permis d'observer les assemblages des bois à l'aide de clous recourbés à large tête ; c'est une caractéristique des constructions navales du nord de l'Europe. Une évidence cependant s'impose : en Manche, les bateaux ne pouvaient qu'être à fond plat pour pouvoir s'échouer, car les conditions de marnage sont bien différentes de celle de la Méditerranée et les ports armoricains ou bretons ne sont que des ports d'échouage. César donne une certaine description des bateaux vénètes.

S'il fallait illustrer la navigation en Manche, il faudrait tout d'abord présenter un jouet d'enfant retrouvé à Alet dans une couche du IV<sup>ème</sup> siècle. Il est confectionné dans un bois de cerf et représente un bateau au dessus de sa ligne de flottaison ; il est pourvu d'un rostre et d'un *apontis*. Il a été taillé par quelqu'un qui avait vu passer un bateau.



Maquette-jouet d'un navire du IV<sup>ème</sup> siècle, découvert à Alet.

On pourrait ensuite présenter le dessin de bateaux figurant sur des monnaies de Bretagne du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. retrouvées à Canterbury et à Colchester. Y sont représentés des navires assez trapus, mus par une voile carrée montée sur un mât central ; mais il n'est pas question de faire une maquette à partir de ces figurations fort imprécises.

LOÏC LANGOUËT  
Professeur à l'Université de Rennes I,  
UMR 6566  
« Civilisations Atlantiques et Archéosciences »

## BIBLIOGRAPHIE

- COLLIS J., 1984 – The European Iron Age, *Ch. 7*, 158-180
- DAIRE M.Y., 1992 – Les céramiques armoricaines à la fin de l'Age du Fer, *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Université de Rennes I*, 39, 313p.
- DEAN M., 1984 – Evidence for possible prehistoric and roman wrecks in Britain waters, *The International Journal of Nautical Archaeology*, 13-1, 78-80
- DESJARDINS E., 1886 – Géographie de la Gaule romaine, *Hachette, tome I*, 475 p.
- DUMON P. et DUBOIS M., 1976 – Examen d'échantillons de roches décoratives retrouvées dans les fouilles d'Alet, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 4, 100-112.
- FULFORD M.G., 1987 – La céramique et les échanges commerciaux sur la Manche à l'époque romaine, *SPECAG*, 95-105, 6 fig.
- GALLIOU P., 1982 – Les amphores tardo-républicaines, *Archéologie en Bretagne, Suppl.*, 127 p.
- GALLIOU P., 1983 – L'Armorique romaine, *Les bibliophiles de Bretagne*, 310 p.
- GALLIOU P., FULFORD M. et CLEMENT M., 1980 – La diffusion de la céramique « à l'éponge » dans le nord-ouest de l'Empire romain, *Gallia*, 38-2, 265-278.

- LANGOUËT L., 1984 – Alet and Cross-Channel trade, in *Cross Channel trade between Gaul and Britain in the pre-roman iron age*, *Society of Antiquaries, Londres*, 67-77.
- LANGOUËT L., 1987 – Les Coriosolites ; un peuple armoricain de la période gauloise à l'époque gallo-romaine, *Ce.R.A.A.*, 279 p.
- LANGOUËT L., 1996 – La Cité d'Alet, de l'agglomération gauloise à l'île de Saint-Malo, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 8, 128 p.
- LANGOUËT L., 1997 – Trois ancres anciennes en pierre retrouvées dans la Rance, *Bulletin de l'AMARA*, 10, 19-26
- LANGOUËT L., 2000 – Les sites côtiers et les îles de l'Armorique d'après les textes anciens, à paraître
- LANGOUËT L., GARCIA Y., LORIN A., 1999 – Anciennes pierres de mouillage retrouvées sur le littoral armoricain, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 27, 5-24.
- L'HOURES M., 1987 – Un site sous-marin sur la côte de l'Armorique : l'épave antique de Ploumanach, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 4, 113-131.
- MARKEY M., 1991 – The stone anchors from Dorset, *The International Journal of Nautical Archaeology*, 20-1, 47-51.
- McGRALL S., 1983 – Cross-Channel seamanship and navigation in the late first millennium BC, *Oxford Journal of Archaeology*, 2-3, 299-337.
- McGRALL S., 1990 – Boats and boatmanship in the late prehistoric southern North Sea and Channel region, *CBA Research Report*, 71, 32-48.
- QUENTEL P., 1976 – Le nom ancien des îles anglo-normandes, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 4, 83-85.
- RULE M., 1990 – The romano-celtic ship excavated at St Peter Port, Guernsey, *CBA Research Report*, 71, 49-56.
- TUFFREAU-LIBRE M. et JACQUES A. (Dir.), 1998 – La céramique en Gaule et en Bretagne romaines : commerce, contacts et romanisation, *Arras*, 71 p.

## BIBLIOGRAPHIE

On nous a signalé la parution de :

- Préhistoire de la Bretagne.  
par Pierre-Roland Giot, Jean L'Helgouach, Jean-Laurent Monnier.  
Ed. Ouest France (Coll. Histoire des Provinces.)
- Protohistoire de la Bretagne.  
par Pierre-Roland Giot, Jacques Briard, Louis Pape.  
Ed. Ouest France (Coll. Histoire des Provinces.)
- Archéologie des Celtes.  
Mélanges à la mémoire de René Joffroy  
sous la direction de Bruno Chaume, Jean-Pierre Mohen, Patrick Périn.  
Ed. Monique Mergoil.
- Atlas de Monnaies Gauloises.  
par Henri de La Tour mis à jour par Brigitte Fisher.  
Ed. Maison Florange.
- Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique.  
par Gilles Leroux, Maurice Gautier, Patrick Naas  
et Stéphane Jean, sous la direction d'Yves Menez  
Préface de Roger Agache.  
Ed. Revue Archéologique de l'Ouest.
- Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne.  
par Anne Colin.  
Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Cités, Municipales, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaule  
et en Germanie sous le Haut-Empire romain.  
Edité par Monique Dondin – Payre et Marie-Thérèse Raepsaet – Charlier.
- Les Mystères de Condate.  
Ed. Musée de Bretagne.

- Les Cités enfouies du Vésuve.  
par Alix Barbet et Stéphane Compoint.  
Ed. Fayard.
- Histoire et Historiens à Rome dans l'Antiquité.  
par Eugen Cizek.  
Ed. Presses Universitaires de Lyon.
- Les Mosaïques de Vienne (Isère).  
par Janine Lancha.  
Ed. Presses Universitaires de Lyon.
- L'Épigraphie latine.  
par Paul Corbier.  
Ed. Sedes.
- Les Musiciens dans l'Antiquité.  
par Annie Bélis.  
Ed. Hachette.
- La Religion des Romains.  
Par John Scheid.  
Ed. Armand Colin.
- Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine.  
Par Bernard Dufay, Yvan Barat, Stéphanie Raux.  
Ed. Service départemental d'Archéologie des Yvelines.  
(Distribution Exé).
- Les Aqueducs de la Gaule romaine et des régions voisines  
(Caesarodunum Tome XXI).  
Edité par Robert Bedon.
- L'Armée romaine en Gaule.  
sous la direction de Michel Reddé.  
Ed. Errance.

